

Le magazine de l'AREQ

Quoi de neuf

février-mars 2009 | www.araq.qc.net

Dossier

RETRAITE - CRISE = ?

ENTREVUE
Cyrille Deshaies,
un défricheur
de 98 ans

SANTÉ
Avons-nous réellement
besoin d'un Disney
de la santé?

Dossier CRISE FINANCIÈRE

Absorber la crise... et trouver des solutions! 17



La crise financière actuelle n'épargne personne. La Bourse canadienne a chuté de plus de 35 % en 2008. Les fonds d'obligation ont à peine ménagé le capital des déposants. Les taux d'intérêt sont anémiques. Cette situation qui a débuté en 2007 a pour toile de fond la crise des prêts à risque et l'éclatement du marché immobilier résidentiel américain, lesquels ont provoqué une dégringolade des prix et l'accroissement des saisies.



INDEXATION
L'AREQ traite les orientations votées au Congrès sur la protection du pouvoir d'achat 10



ENTRAIDE INTERNATIONALE
Fondation Isabelle-Pelletier 32

ÉDITO

Après les promesses, les réalisations? 3

PLACE PUBLIQUE 4

OPINION 5

LA VIE DANS NOS RÉGIONS

Implication efficace et généreuse en Mauricie 6

73 vélos partent pour une deuxième vie au Nicaragua! 8

La journée internationale des personnes âgées 9

RETRAITE

Le taux d'indexation au 1^{er} janvier 2009 fixé à 2,5 % 12

ENTREVUE

Un défricheur de 98 ans 14

SANTÉ

Avons-nous réellement besoin d'un Disney de la santé? 16

Et la santé, ça va? 16

CONDITION DES FEMMES

La féminisation des titres et des textes, un mode de pensée 22

FONDATION LAURE-GAUDREAU

Les petits gestes qui dépannent grandement 24

BOURSIÈRE LAURE-GAUDREAU

Marie-Ève Lacroix se penche sur l'intimidation en milieu scolaire 25

HOMMAGE AU BÉNÉVOLAT

Une femme qui va de l'avant, tout le temps 26

Publier un livre, réalisable 28

CONDITION DES HOMMES

Une expérience : le secteur Lanaudière 30

Capsule sur la condition des hommes 30

FINANCES

Projet-pilote de déclaration de revenus préremplie 31

DISTRACTION 34

PETITS PLAISIRS

Ma première tomate 35

LA SOURCE DES MOTS

Le chapelet 35

VERT... DEMAIN

Monsanto 36

NOS MEMBRES PUBLIENT 37

WWW 38

CHRONIQUE D'UN PASSEUR

Les emplois tabous 39

Édité à Québec avec la collaboration de la Centrale des syndicats du Québec 320, rue St-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7 /
Téléphone : 418 525-0611 / 1 800 663-2408 / **Télécopie** : 418 525-0769 / **Courriel** : areq@csq.qc.net / **Site Internet** : www.areq.qc.net /
Coordination : Dominic Provost et Martine Faguy / **Équipe de conception et de correction** : Denys Bergeron, Jules Desfossés, Ghislaine Émond, Roméo Huot, Michel Jacques et Renaud Turcotte / **Révisseuse linguistique** : Lyne Gariépy / **Diffusion** : Martine Faguy / **Design graphique** : Denis Bernard /
Assistante à la production : Louissette St-Gelais / **Gestion scriptovisuelle** : Louise Rochefort / **Préresse** : Graphiscan Transcontinental / **Impression** : Transcontinental / **Tirage** : 54 500 exemplaires / **Dépôt légal** : Bibliothèque nationale du Québec - 2008 /
Poste-publications : N° de convention 40007982 / ISSN : 0822-7292 - **Photographie de la couverture** : Photos.com/fr



Après les promesses, les réalisations?

Lors de la dernière campagne électorale québécoise, l'AREQ a interpellé les différents partis politiques sur trois enjeux prioritaires : la protection du pouvoir d'achat, la santé et le mieux-être des personnes retraitées et âgées et leur place dans la société.



Mariette Gélinas
Présidente
mariettegelinas@videotron.ca

Les différents partis politiques et en particulier le PLQ, qui formera le gouvernement, ont pris des engagements concrets touchant les personnes âgées. Après les promesses, les réalisations! Nous nous attendons donc à ce que le gouvernement y donne suite.

taux de crédit d'impôt remboursable pour le maintien à domicile de 25 à 30 % et il prévoit la création d'un fonds spécial de 200 M\$ pour le développement des services de répit et d'accompagnement aux proches aidants;

- **place des personnes âgées** : le PLQ entend améliorer l'accès à l'information sur les services gouvernementaux offerts aux per-

Il faut aussi, non seulement répondre aux inquiétudes des gens face à la crise financière, mais mettre de l'avant des mesures concrètes pour en atténuer les impacts.

La table de travail que nous réclamons concernant la protection du pouvoir d'achat sera-t-elle mise sur pied? Des solutions seront-elles apportées et quelle véritable place sera réservée aux personnes retraitées dans les négociations? Quel système de santé aurons-nous : public ou un système à deux vitesses?

Soyez assurés que l'AREQ demeurera vigilante et sera présente à toutes les tribunes afin de défendre les droits et intérêts de ses membres et ceux des citoyennes et citoyens québécois.

Nous comptons sur l'ensemble des membres de l'AREQ pour assurer le suivi aux orientations du plan d'action triennal votées lors du Congrès 2008.

UNE FORCE POUR LA SOCIÉTÉ

Voici quelques promesses de la formation politique de Jean Charest touchant les personnes âgées :

- **protection du pouvoir d'achat** : le Parti libéral désire « continuer de travailler activement avec [les associations de personnes retraitées] à la recherche d'une solution juste et équitable... ». Il entend également reporter la conversion des RPA et des REER de 71 à 73 ans (en harmonisation avec le fédéral), hausser le crédit d'impôt pour les revenus de retraite de 1500 \$ à 2000 \$ à compter de 2009 et ajouter 140 M\$ pour les aînés en perte d'autonomie;
- **santé** : le Parti libéral dit croire « en un système de santé public fort dans lequel le privé peut jouer un rôle ». Il croit que « le réseau de la santé doit être accessible à tous, indépendamment de l'épaisseur de leur portefeuille ». Concrètement, il fera passer le

sonnes âgées par une « réponse humaine » et plus rapide, encourager les gens à demeurer en emploi ou à retourner au travail par des assouplissements fiscaux, etc.

Au cours des quatre prochaines années, le gouvernement prendra des décisions cruciales pour l'avenir du

« **Quand on veut gouverner les hommes, il ne faut pas les chasser devant soi. Il faut les faire suivre.** »

Montesquieu

Québec, que ce soit en matière de santé, d'économie, d'environnement, etc. Même majoritaire, il a le devoir de collaborer et d'être à l'écoute de la population en général et des personnes âgées, qui ont sans doute été les plus nombreuses à participer au processus démocratique et électoral. L'AREQ souhaite aussi que le PLQ travaille en concertation avec les autres partis politiques pour le mieux-être de la population québécoise.

Votre implication au sein de l'AREQ est des plus importantes. À la retraite, pas de congé pour la citoyenneté.

On retrouve l'ensemble des engagements des partis politiques touchant les personnes âgées lors de la dernière campagne électorale québécoise sur le site de l'AREQ au www.araq.qc.net.

L'AREQ bouge, s'exprime, revendique. Nous vous résumons ici les principales sorties publiques de l'Association depuis la dernière parution du magazine *Quoi de neuf*.



Dominic Provost
Conseiller en communication
provost.dominic@csq.qc.net

**17 novembre et
1^{er} décembre 2008**

L'AREQ interpelle les partis en lien avec ses trois grandes préoccupations

Dans le cadre de la campagne électorale québécoise tenue cet automne, l'AREQ a interpellé les partis politiques en lien avec les trois grandes préoccupations de ses membres : la protection de leur pouvoir d'achat, leur santé et leur mieux-être ainsi que leur rôle dans la société. Ainsi, l'Association a produit un dépliant électoral qui a été acheminé aux partis et à leurs candidates et candidats.

« Nous jugeons utile et important d'exprimer nos revendications sur la place publique tout en informant adéquatement nos membres. Trop souvent, les campagnes sont le théâtre d'affrontements et d'accusations, tandis que les gens souhaitent qu'on leur parle des enjeux qui les préoccupent. Les réponses des partis ont permis à plusieurs de nos membres de faire des choix plus éclairés », a déclaré la présidente de l'AREQ, Mariette Gélinas.

Les réponses complètes des partis ainsi que les questions formulées par l'AREQ ont été inscrites sur le site Internet de l'Association. L'AREQ entend suivre de près la mise en œuvre des engagements concrets des partis et, en particulier, ceux pris par le Parti libéral qui a été reporté au pouvoir le 8 décembre.

28 novembre 2008

Pensions de la RRQ : l'AREQ invite Mario Dumont à la prudence

Toujours dans le cadre de la campagne électorale québécoise, l'AREQ a invité le

donc essentiel, dans le contexte actuel, de rassurer les personnes âgées plutôt que de les inquiéter inutilement », a souligné Mariette Gélinas.

Ce communiqué a été repris notamment dans *Le Devoir* et *Le Nouvelliste*.



chef de l'ADQ, Mario Dumont, à faire preuve de prudence et de retenue dans ses propos au sujet des conséquences possibles des rendements de la Caisse de dépôt et placement du Québec sur le versement des pensions de la Régie des rentes (RRQ).

« Il n'y a absolument aucune raison de croire que la crise financière puisse avoir un impact sur les pensions versées par la Régie des rentes. Il ne faut pas oublier que les rendements de la Caisse de dépôt sont mesurés sur plusieurs années, de sorte que des fluctuations à court terme n'affectent pas les pensions. Les spécialistes s'entendent là-dessus. Alors, réclamer plus de transparence, c'est une chose, évoquer des scénarios catastrophes touchant les pensions, c'en est une autre. Nous jugeons

18 décembre 2008

L'AREQ accueille favorablement la formation du nouveau Conseil des ministres

Réagissant à la formation du nouveau Conseil des ministres, l'AREQ salue le renouvellement du mandat de la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais. Elle voit par ailleurs d'un bon œil l'arrivée d'une nouvelle interlocutrice dans le dossier de la protection du pouvoir d'achat des personnes retraitées de l'État.

Pour prendre connaissance de toutes les sorties publiques de l'AREQ, visitez le www.araq.qc.net.

VOTRE OPINION COMPTE !

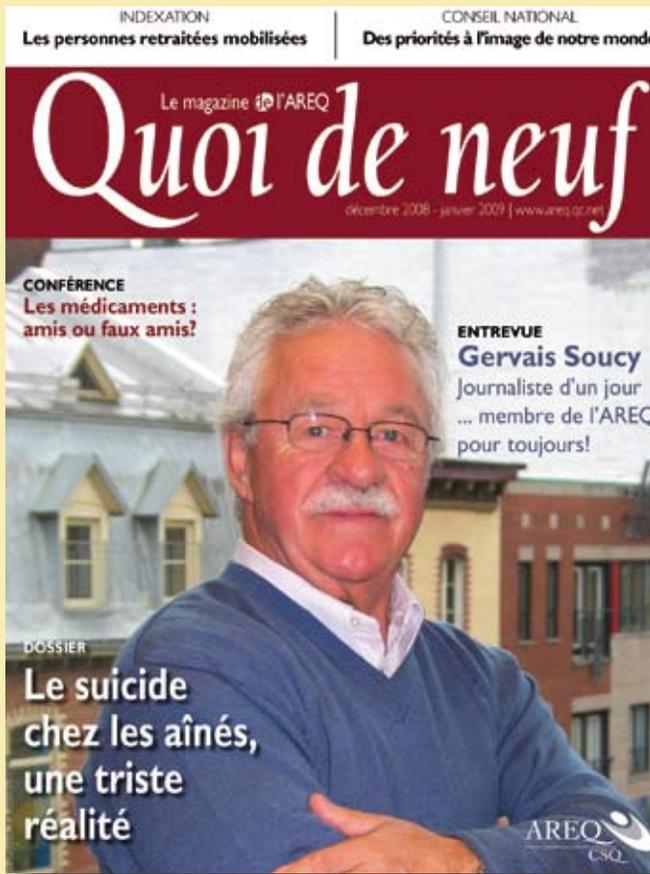
Vous avez apprécié un article paru dans le magazine *Quoi de neuf?* Vous souhaitez renchérir ou encore manifester votre désaccord? Vous auriez souhaité que nous abordions une autre dimension de la question?

Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions pour améliorer le contenu et la présentation de votre magazine à l'adresse électronique suivante quoideneuf.araq@csq.qc.net. Il nous fera plaisir de vous publier!

Le dossier consacré au suicide chez les personnes âgées, publié dans le dernier numéro (décembre 2008 - janvier 2009) sous la plume de Gervais Soucy, a suscité de nombreuses réactions. Nous présentons ici quelques messages reçus à ce sujet.

J'ai lu avec intérêt le dossier sur le suicide chez les aînés, sous la plume de Gervais Soucy, dans le *Quoi de neuf* de décembre-janvier.

Je désire rappeler au bénéfice de nos membres que plusieurs ressources viennent en aide aux personnes qui sont frappées, de près ou de loin, par ce phénomène. Parmi ces ressources, on retrouve la Fondation Oscar-Hamel, qui a pour objectif d'apporter une aide particulière aux personnes moins fortunées dans une situation de détresse psychologique. Deux groupes sont ciblés : les hommes de 55 à 70 ans, soit le groupe d'âge où le taux de suicide est le plus élevé, ainsi que les mères et les enfants de familles monoparentales, qui reçoivent souvent de l'aide matérielle et sociale, mais rarement de l'aide psychologique qui pourrait éviter qu'ils ne s'enfoncent dans des problèmes de plus en plus difficiles à vivre et lourds de conséquences.



La *Fondation Oscar-Hamel* est affiliée à la famille des Fonds SVP (Solidarité pour Vaincre la Pauvreté) de Centraide Québec. Pour plus d'information : www.image-eidetique.com et Oscar@oscarhamel.com
Tél. : 418 849-5414

Micheline Hamel
Région 07 - Outaouais - Secteur H - Ottawa

J'ai lu avec intérêt le texte de Gervais Soucy « Le suicide chez les aînés, une triste réalité ». Je l'ai lu en entier plus d'une fois, même si, dès le départ, le mot « triste » dans le titre indiquait un jugement avant analyse. J'ai donc pris connaissance d'un éloge à la vie. Nulle part cependant je n'ai lu ou senti le point de vue du suicidé en puissance : si l'auteur fait état du mal de vivre du suicidé, nulle part il ne mentionne que le suicidé ait pu faire un choix lucide, justifié et généreux. Pourquoi se leurrer en ne regardant qu'un aspect de la réalité? Le droit au suicide, il faudra un jour que les esprits bien-pensants finissent par y souscrire.

Jean Grignon
Région 03 - Québec-Chaudière-Appalaches - secteur D - Des Deux Rives

Monsieur Denys Bergeron,
Merci d'avoir tracé le portrait du magazine *Quoi de neuf* (numéro d'octobre-novembre 2008). Très belle rétrospective qui nous permet de connaître le travail de nos consoeurs et confrères, depuis les débuts. Merci à tous ceux qui ont si généreusement donné du temps pour réaliser et mener à bien ce projet. Vos efforts n'ont pas été vains, notre magazine est digne de notre Association. Félicitations!

Charlotte Bélanger
Région 10 - Laurentie - Secteur J - De Laval

Implication efficace et généreuse en Mauricie



Jules Desfossés
Équipe *Quoi de neuf*
jules.desfosses@videotron.ca

Ce matin de décembre, la nature hivernale et ses humeurs neigeuses monopolisaient l'attention en Mauricie. Il était manifeste que, revêtu de ses habits de froidure et de son

dence, les personnes en provenance du secteur le plus éloigné étaient arrivées la veille. Ghislaine Larivière, responsable de la journée et présidente régionale du Cœur et Centre du Québec, reçut tôt des appels téléphoniques de quelques secteurs qui confirmaient leur présence. Par chance la visibilité était bonne, les routes, praticables et le vent se faisait conciliant. En outre,

premiers arrivants, elle déclara : *j'aurai tout mon monde!* Cette autre importante rencontre regroupant une cinquantaine de personnes, répartie en cinq comités, se tiendrait comme prévu, en même temps et dans le même lieu que celle du Conseil régional.

Pour ce genre d'activités, le covoiturage, qui favorise la réduction des coûts et le



Le conseil régional : Lise Fréchette, Carmelle Périgny, Gilles Dumas, Jean-Yves Thiboutot, Ghislaine Larivière, Georgette Poirier, Jean Faucher, Daniel Béland et Aline Godin

ciel floconneux, elle causerait inconvénients, ajustements nécessaires et retards tout au long du jour. Par pru-

les personnes convoquées n'étaient pas jusqu'à maintenant du genre à se faire tirer l'oreille. Rassurée et heureuse, aux

repos aux passagers, est largement utilisé. Les hésitations de départ (*je ne les connais pas!* *On n'a pas les mêmes intérêts!*) s'émeussent rapidement dans les échanges et les contacts des premiers trajets. Et puis la chance d'être ensemble et de partager à une même adresse sont des atouts indéniables.



Denise Lampron, Odette Groleau, Mariette Gélinas et Christiane Halikas

La Maison de la Madone, aux lignes sobres pointées vers le ciel, à l'architecture dépouillée, bien assise sur ses bases, apparaissait comme un havre ce matin-là. L'accueil avait des allures de retrouvailles. Il n'y avait qu'un intrus, l'auteur de ces lignes. On a même entendu : *depuis septembre, trois mois c'est long!* Et cette confiance : *j'ai laissé tomber bien des choses, mais j'ai gardé mon implication au comité.* Collation de départ disponible et tentante : café, jus,



eau, biscuits et fruits variés. La présidente présenta brièvement l'horaire de la journée et informa des lieux de rencontre pour les comités. Provisions en mains pour tenir la route jusqu'au dîner, car il n'y aurait pas de pause, on amorça l'avant-midi. Locaux vastes et propres; éclairage naturel pour la grande majorité d'entre eux. Aucun bruit citadin ni musique de fond ne viennent troubler la quiétude des lieux. (On oublie

souvent que dans les diverses régions du Québec, de paisibles locaux institutionnels sont accessibles). Prenant au vol un bout de réunion de chacun des comités, j'ai constaté qu'on avait aménagé le local suivant les besoins particuliers. Ce qui m'a cependant frappé, d'une part c'est la qualité de la préparation : l'ordre du jour (souvent intitulé *projet*) envoyé avant la rencontre, la qualité et la pertinence des documents



La programmation d'activités entourant le Jour de la Terre (22 avril) est à l'ordre du jour de la rencontre régionale du comité de l'environnement. Berthe Tessier, responsable régionale.

utilisés (parfois une chemise avait été préparée) et s'il y a lieu la correction de ceux-ci. D'autre part, la participation aux discussions et à la prise de résolutions. Un procès-verbal est rédigé et on note les présences. Lors de mon bref passage, j'ai remarqué la même attention aux autres, le même respect. Personne ne jouait à la vedette ou faisait de la figuration. Ce qui n'excluait nullement la passion, la volonté de faire ou l'étalage de convictions. Les signes d'ennui ou de lassitude faisaient l'école buissonnière.

Au dîner, les comités se morcellent: on se regroupe par affinités, par contacts, par secteur. Forcément, le contenu des échanges est autre. Le repas (choix de plats et bar à salades) offert gratuitement est très convenable et agrémenté d'un peu de vin.

L'après-midi fut principalement occupée par une conférence du coordonnateur du mouvement *Sortons le Québec du nucléaire*. Il s'attarda au déclassement de la centrale nucléaire de Gentilly 2 et de sa réfection possible. Des interventions suivirent et des applaudissements nourris de la salle mirent fin à cette activité. De-ci, de-là, des signes de fatigue étaient maintenant visibles. Une pressante invitation fut faite aux personnes présentes afin qu'elles participent au *Jour de la terre* qui se tiendra le 22 avril 2009. Ensuite, monsieur Raynald Bellerive, responsable du comité de l'indexation fit un rapport des progrès dans ce dossier.

Madame Ghislaine Larivière prononça le mot de la fin. Des comités souhaitèrent poursuivre leur rencontre, ce qui fut possible dans la mesure où cela ne retardait pas les autres personnes (covoiturage). Le départ s'effectua sous un ciel dégagé, un premier cadeau de Noël à la main.

Collecte de bicyclettes usagées

73 vélos partent de Lac-Mégantic pour une deuxième vie au Nicaragua!

C'est avec fierté que l'AREQ du secteur Lac-Mégantic a réussi, avec Cyclo Nord-Sud et le Comité de l'environnement de la polyvalente Montignac, à recueillir 73 bicyclettes « à la retraite » qui auront bientôt une nouvelle vie pour encore au moins 20 ans! Ces vélos partiront pour le Nicaragua, où l'Association nicaraguayenne des non-voyants (ANNV) en fera bénéficier les membres de la communauté d'Esteli.

Louis Roy
Région 05 - Estrie —
secteur B – Lac Mégantic

En plus des vélos, une contribution en argent de 928 \$ a aussi été recueillie en une seule journée, en octobre dernier. En effet, pour aider à couvrir les frais de transport et pour la survie de l'organisme, une contri-

Nous désirons remercier infiniment tous les généreux donateurs de Lac-Mégantic. Quant à eux, les bénévoles impliqués ont été enchantés de la « récolte » et répéteront sûrement l'expérience l'an prochain!

Nos vieux vélos : des trésors!

Les activités générées par l'atelier-vélo de l'ANNV, qui recevra son septième

nes avec un handicap visuel, les handicapés physiques et les personnes âgées doivent quémander pour subsister. Grâce à l'Asociación Nicaragüense de No Videntes (ANNV), les handicapés visuels ont la chance d'apprendre l'orientation et la mobilité, le braille, des métiers et des cours d'artisanat sur la fabrication de hamacs et de sacs d'épicerie en matières recyclées. C'est une occasion pour eux de s'en sortir de façon indépendante, dans la dignité.

Un acquéreur de vélo d'Esteli a fait parvenir ce témoignage à Cyclo Nord-Sud : « J'ai acheté ma bicyclette pour contribuer aux projets de l'Association et venir en aide aux non-voyants. Mon vélo me sert de moyen de transport privilégié, puisqu'il me permet de voyager de chez moi jusqu'à mon travail, ce qui signifie 52 kilomètres quotidiennement pour effectuer l'aller-retour! C'est un investissement particulièrement rentable pour notre petite famille, puisque notre situation économique ne nous permet pas de voyager en autobus chaque jour. J'estime que ma bicyclette me permet de sauver de précieuses heures, en plus de me garder en santé et de protéger l'environnement de mon pays! »

Depuis maintenant neuf ans, Cyclo Nord-Sud a récupéré plus de 25 000 vélos inutilisés au Québec pour les expédier à des organismes communautaires dans 14 pays d'Afrique et d'Amérique latine.



François Demers, Lina Bolduc, Dominique Boulanger, Louis Roy, Étienne Breton, Jacques Émond et Françoise Turcotte

bution de 12 \$ par vélo est demandée. En échange, les donateurs obtiennent un reçu aux fins de l'impôt de la valeur du vélo ET du don, tout en ayant la satisfaction de permettre le réemploi d'un bien durable et de fournir un outil de travail accessible aux gens du Sud.

conteneur, permettent de faire rouler plusieurs de leurs projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, en plus de mettre en selle des milliers d'habitants de la région.

En Amérique centrale comme dans plusieurs parties du monde, les person-

1^{er} octobre 2008

La journée internationale des personnes âgées

Aliette Lajoie

Région 04 - Cœur et Centre du Québec -
Secteur E - Drummondville

Une journée spéciale pour nous, les personnes âgées, afin de réaliser que nous sommes toujours actives et impliquées dans notre communauté. Célébrée pour nous le 1^{er} octobre 2008, au Centre récréatif St-Jean-Baptiste de Drummondville, cette journée fut bien remplie : conférence, capsules d'informations sur la santé, l'environnement, la sécurité, agrémentée d'un dîner à prix modique. Une journée-cadeau, à laquelle l'AREQ et la Table des Aînés nous ont conviés.

Les membres du CASPAD ont préparé le kiosque d'information sur les activités de l'AREQ alors que d'autres tables offrent des renseignements sur la prévention des chutes, les activités physiques, la sécurité, la maladie d'Alzheimer, les différentes fondations et ressources existantes. En après-midi, trois miniconférences portent sur des sujets aussi importants que la violence à l'endroit des personnes âgées, la maladie d'Alzheimer et les services offerts par le CLSC.

Mais le clou de cette journée, c'est, en matinée, la conférence de Richard Lefrançois, retraité et chercheur au Centre de recherche sur le vieillissement de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke. Sa conférence, intitulée *Les personnes âgées, un actif ou un passif pour la société?*, fait état des mythes sur la vieillesse et de l'apport des personnes âgées à la société. Selon lui, l'apport des personnes vieillissantes varie selon l'âge,

partageant les stades de la vieillesse en trois tranches de 15 ans :

- prévieillesse, de 50 à 64 ans : excellent bilan de santé, en transition travail-retraite, loisirs, soutien, mentorat, etc.;
- petite vieillesse, de 65 à 79 ans : assez bonne santé, sans incapacité majeure, loisir, bénévolat, engagement social;
- grande vieillesse, de 80 à ... la fin de la vie : maladie ou incapacité plus fréquente, transmission de valeurs, porteur d'héritage.

Puis il présente le vieillissement comme phénomène sociodémographique : les personnes âgées sont-elles perçues comme un **fardeau**, un **risque** ou une **ressource**? Entre les craintes des alarmistes qui ont une vision plutôt misé-

« Les personnes âgées représentent aussi un héritage à différents niveaux : génétique, généalogique, socioculturel ainsi que socio-économique. »

rabiliste et l'espérance des triomphalistes à la vision adulatrice, monsieur Lefrançois tente de trouver un équilibre. Selon lui, la contribution des personnes âgées s'exprime à travers divers rôles : mentor, relayeur du savoir et de l'expérience, médiateur, pourvoyeur, transmetteur de l'héritage, sage défenseur des valeurs immuables.

Sur le plan économique, monsieur Lefrançois affirme sans gêne que les personnes âgées vitalisent et régularisent l'économie et sont un levier économique inestimable. Il n'y a qu'à penser à la somme de bénévolat effectuée par les retraitées et retraités pour réaliser les coûts faramineux qu'investiront les gouvernements s'ils ont à payer des

professionnels pour accomplir toutes ces tâches. On peut songer également à la consommation dans les loisirs et le tourisme, les cadeaux offerts, la contribution aux taxes et impôts, les dons à la famille et aux fondations.

Les personnes âgées représentent aussi un **héritage** à différents niveaux : génétique, généalogique, socioculturel ainsi que socio-économique. Mais c'est surtout par la transmission de son expérience de vie, de sa sagesse et de son savoir que la personne âgée devient un miroir, un modèle, un tremplin permettant à l'héritier de se reconnaître, de découvrir son identité, de reconnaître ses repères et lieux d'appartenance. De plus, la personne âgée qui partage, transmet et s'engage socialement s'intègre mieux dans son milieu, brise

son isolement et passe d'une situation de solitude-lassitude à un état de solitude-plénitude.

Finalement, monsieur Lefrançois nous dit que nous avons le choix entre **conquérir** notre vieillesse ou la **subir**. Conquérir notre vieillesse, c'est, comme individu, continuer de s'épanouir et, comme citoyen, se montrer solidaire, s'engager et transmettre. Cependant, la société a aussi un rôle à jouer : celui de promouvoir la participation sociale des personnes âgées en favorisant leur intégration, le respect de leurs valeurs ainsi que la reconnaissance de leur rôle et de leur potentiel.

L'AREQ traite les orientations votées au Congrès sur la protection du pouvoir d'achat

Lors du Congrès tenu en juin dernier, le dossier de l'indexation a été un sujet longuement discuté et les orientations suivantes ont été adoptées : l'indexation demeure une priorité; les démarches doivent être accentuées pour obtenir la pleine indexation pour nos membres actuels et futurs; une récupération rétroactive ou un redressement de la rente de retraite sont demandés en vue de récupérer les pertes depuis 1982 en tenant compte des surplus de la caisse; les régions et secteurs sont invités à développer leur capacité d'action et de mobilisation; l'AREQ doit s'assurer auprès de la CSQ et de ses affiliés que l'indexation demeure une priorité dans les négociations; finalement, advenant une entente sur l'indexation, que celle-ci soit adoptée par le Conseil national à la suite d'un vote formel des assemblées générales sectorielles.



Linda Olivier
Conseillère à la sécurité sociale
olivier.linda@csq.qc.net

NOS ALLIANCES

L'AREQ travaille en étroite collaboration avec le Groupe des associations des secteurs public et parapublic (GTAR)¹ afin d'obtenir du gouvernement la création d'une table de travail pour discuter du maintien du pouvoir d'achat des personnes retraitées de l'État. Pour le moment, malgré des demandes persistantes, il n'y a pas d'ouverture.

Les personnes retraitées n'ayant plus de liens formels avec leur ancien employeur ne disposent donc pas, pour elles-mêmes, de pouvoir de négociation. Il est donc légitime de revendiquer une table de travail.

LA CONJONCTURE

L'automne 2008 aura été bouleversé par différents événements qui ont influencé notre planification stratégique. La conjoncture de la campagne électorale, les turbulences de la crise financière et les négociations du régime de retraite des employés de l'État ont accompagné l'agenda. Ces circonstances ont commandé de notre part une analyse plus fine des actions à mener.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Pour la campagne électorale, un dépliant a été transmis aux personnes présidentes régionales et sectorielles qui ont été invitées à rencontrer les candidates et candidats durant la campagne afin de questionner leur position relativement à la création d'une table de travail.

« Si votre parti est élu, vous engagez-vous à créer une table de travail - une tribune - avec les représentantes et représentants des personnes retraitées de l'État pour discuter de solutions durables pour assurer la protection de leur pouvoir d'achat? »

Voici brièvement les réponses des chefs de partis.

- Parti libéral : « Noui » Une commission parlementaire en vue pour entendre les représentants des personnes retraitées...
- Parti québécois : « Oui »
- ADQ : D'accord pour poursuivre les travaux comme avant.

Vous trouverez sur le site www.areq.csq.qc.net la réponse complète de chacun des chefs de partis.

LE RÉGIME DE RETRAITE ET LA NÉGOCIATION

Rappelons que lors de la dernière négociation des conditions de travail des

salariés de l'État, aucune modification n'a été apportée au régime de retraite. Le gouvernement a décrété les conditions de travail. La négociation au chapitre du régime de retraite ne s'est donc pas poursuivie. Rappelons-nous que l'indexation était la priorité au chapitre du dossier retraite pour les centrales syndicales.

Les conventions collectives des salariés de l'État viendront à échéance en mars 2010. La coutume veut que la négociation des conditions de travail s'effectue en même temps que la négociation des régimes de retraite mais dans les faits, cette négociation des régimes de retraite peut s'effectuer à tout autre moment.

Depuis quelque temps, les sujets abordés au comité de négociation de la retraite par les parties syndicales et la partie patronale portent, entre autres, sur un changement de méthode de financement au RREGOP.

ÉTUDE ACTUARIELLE

Lors de la dernière étude actuarielle, les représentants syndicaux ont demandé à la CARRA d'établir les coûts selon deux méthodes de cotisation, soit la « prime nivelée » et la « prime unique ». Les raisons invoquées sont que la méthode de financement de « type unique » favoriserait la stabilité de la cotisation et pourrait sécuriser le



régime. Parmi les éléments du dossier retraite soumis à la négociation, ce concept est évalué par les représentants syndicaux qui explorent des pistes de solutions.

Prime nivelée

Actuellement, la formule utilisée est de type « prime nivelée ». Cette méthode de financement prend en compte l'ensemble des engagements passés et à venir du régime, ce qui correspond au coût de financement basé sur une projection dans le temps.

Concrètement, cette méthode ne fait

« L'automne 2008 aura été bouleversé par différents événements qui ont influencé notre planification stratégique. »

qu'établir le taux de cotisation nécessaire au financement du régime. Cette méthode ne produit que des excédents entre l'actif et le passif.

Sans entrer dans tous les détails, la notion de « surplus » qui fait tant jaser est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît à première vue. Tout ceci demeure cependant un débat théorique car en réalité, il y a des écarts favorables ou défavorables estimés par des actuaires qui ont servi dans le passé à des fins autres que la baisse ou la hausse des cotisations.

Prime unique

Quant à la « prime unique » elle tient compte du coût des bénéfices acquis dans l'année qui s'est terminée et dégage un taux de cotisation en vue de les financer.

Cette méthode traduit mieux la réalité et est plus appropriée pour l'avenir du régime. Elle assure de vrais surplus ou déficits et fournit le vrai coût du régime.

Les résultats de la prochaine étude actuarielle au 31 décembre 2008 nous feront connaître la situation réelle avec cette méthode. Elle ne sera disponible qu'en 2010.

Dégageront-ils, avec la méthode de prime unique, un surplus ou un déficit? Comment les résultats seront-ils pris en considération? Voilà des questions auxquelles on ne peut répondre pour le moment.

Pour passer à travers les périodes où les rendements espérés ne seraient pas au rendez-vous, on vise à faire une réserve, à accumuler plus de capitaux que nécessaire et à fixer un niveau de capitalisation supérieur à 100 %. Trois éléments sont présentement étudiés par les représentants syndicaux : provisionner et sécuriser le régime, stabiliser le taux de cotisation et solutionner l'indexation.

INDEXATION

Comment l'indexation sera-t-elle traitée à l'intérieur de la provision? Sur ces enjeux, l'AREQ s'assure d'être politiquement entendue par les instances de la CSQ et d'y déposer ses avis concernant la place de l'indexation dans le présent débat.

LA CRISE FINANCIÈRE

Nul doute que l'AREQ est attentive à l'instabilité de l'économie dont on ne connaît ni l'ampleur, ni la durée. Le gouvernement a tout intérêt à s'asseoir avec les représentants des personnes retraitées pour trouver une solution pour l'avenir.

TABLE DE TRAVAIL

Nous croyons qu'il est plus que temps que le gouvernement accorde la table de travail demandée pour discuter d'un sujet qui concerne directement les personnes retraitées.

Notre demande de table de travail est légitime, moralement juste et socialement équitable.

- 1 Alliance des associations de retraités (AAR)
Association des cadres retraités de l'éducation du Québec (ACREQ)
Association québécoise des directeurs et directrices des établissements d'enseignement retraités (AQDER)
Association des professionnelles et professionnels retraités du Québec (APRQ)
Regroupement des infirmières et infirmiers retraités (RIIR)
Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ)
Quebec Association of Retired Teachers (QART)
Association of Catholic Retired Administrators (ACRA)
Quebec Provincial Association of Retired School Educators (QPARSE)

Le taux d'indexation au 1^{er} janvier 2009 fixé à 2,5 %

Les rentes des régimes de retraite de la CARRA augmenteront à compter du 1^{er} janvier 2009 de 2,5 %. On obtient le taux d'ajustement des rentes pour 2009 en se basant sur l'augmentation de la moyenne de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour le Canada, tel que publié par Statistique Canada, pour la période de novembre 2007 à octobre 2008 par rapport à la moyenne de l'IPC pour la période de novembre 2006 à octobre 2007.



Linda Olivier
Conseillère à la sécurité sociale
olivier.linda@csq.qc.net

De quelle façon votre rente est-elle indexée?

Cela dépend de la date à laquelle vous avez pris votre retraite.

Selon votre situation (1, 2, 3, 4) voici comment l'indexation de votre rente est calculée.

SITUATION 1

Vous avez pris votre retraite avant le 1^{er} juillet 1982.

Votre rente est pleinement indexée. Au 1^{er} janvier 2009, ce taux est de 2,5 %.

SITUATION 2

Vous avez pris votre retraite après le 30 juin 1982 mais avant le 1^{er} janvier 2000.

Votre rente est indexée de la façon suivante :

- La partie de votre rente qui correspond à vos années de service accomplies **avant le 1^{er} juillet 1982** est **pleinement indexée** selon le taux d'augmentation de l'indice des rentes défini par la Régie des rentes du Québec. En 2009, ce taux est de 2,5 %.
- La partie de votre rente qui correspond à vos années de service accomplies **après le 30 juin 1982 mais avant le 1^{er} janvier 2000** est indexée **selon le taux**

d'augmentation de l'indice des rentes, moins 3 %.

En 2009, comme le taux d'augmentation de l'indice des rentes est inférieur à 3 %, cette partie de votre rente n'est pas indexée.

SITUATION 3

Vous avez pris votre retraite après le 31 décembre 1999 mais avant le 1^{er} janvier 2008.

Votre rente est indexée de la façon suivante :

- La partie de votre rente qui correspond à vos années de service accomplies **avant le 1^{er} juillet 1982** est **pleinement indexée** selon le taux d'augmentation de l'indice des rentes défini par la Régie des rentes du Québec. En 2009, ce taux est de 2,5 %.
- La partie de votre rente qui correspond à vos années de service accomplies **après le 30 juin 1982 mais avant le 1^{er} janvier 2000** est indexée **selon le taux d'augmentation de l'indice des rentes, moins 3 %.**

En 2009, comme le taux d'augmentation de l'indice des rentes est inférieur à 3 %, cette partie de votre rente n'est pas indexée.

La partie de votre rente qui correspond à vos années de service accomplies **depuis le 1^{er} janvier 2000** est indexée **selon la plus avantageuse des deux formules suivantes :**

(a) 50 % du taux d'augmentation de l'indice des rentes;

ou

(b) le taux d'augmentation de l'indice des rentes, moins 3 %.

En 2009, comme le taux d'augmentation de l'indice des rentes est de 2,5 %, la formule (a) est la plus avantageuse. Par conséquent, la partie de votre rente qui correspond à vos années de service accomplies depuis le 1^{er} janvier 2000 est indexée au taux de 1,25 %.

SITUATION 4

Vous avez pris votre retraite en 2008.

Votre rente est indexée de la façon suivante :

La partie de votre rente, qui correspond à vos années de service accomplies **avant le 1^{er} juillet 1982**, est **pleinement indexée** selon le taux d'augmentation de l'indice des rentes défini par la Régie des rentes du Québec. En 2009, ce taux est de 2,5 %.

La partie de votre rente, qui correspond à vos années de service accomplies **après le 30 juin 1982 mais avant le 1^{er} janvier 2000**, est indexée **selon le taux d'augmentation de l'indice des rentes, moins 3 %**. En 2009, comme le taux d'augmentation de l'indice des rentes est inférieur à 3 %, cette partie de votre rente n'est pas indexée.



La partie de votre rente qui correspond à vos années de service accomplies depuis le 1^{er} janvier 2000 est indexée selon la plus avantageuse des deux formules suivantes :

(a) 50 % du taux d'augmentation de l'indice des rentes;

ou

(b) le taux d'augmentation de l'indice des rentes, moins 3 %.

En 2009, comme le taux d'augmentation de l'indice des rentes est de 2,5 %, la formule (a) est la plus avantageuse. Par conséquent, la partie de votre rente qui correspond à vos années de service accomplies depuis le 1^{er} janvier 2000 est indexée au taux de 1,25 %. Précisons que, comme votre rente est indexée pour la première fois le 1^{er} janvier 2009, l'indexation en 2009 est proportionnelle au nombre de jours pour lesquels votre rente vous était payable en 2008.

(Source : CARRA)

Régie des rentes du Québec

Le 1^{er} janvier 2009, les montants des rentes du Régime de rentes du Québec augmenteront de 2,5 %. Pour les personnes qui sont admissibles à une rente de la RRQ en 2009 :

Montants mensuels maximaux des rentes débutant en 2009

Rente de retraite

- à 65 ans	908,75 \$
- à 60 ans (70 %)	636,13 \$
- à 70 ans (130 %)	1 181,38 \$
Rente d'invalidité	1 105,96 \$
Rente d'orphelin et d'enfant de personne invalide	67,95 \$

Le supplément à la rente de retraite

Vous recevez déjà votre rente de retraite du Régime de rentes du Québec?

Vous pouvez travailler et continuer à la recevoir. Toutefois, vous devez cotiser au Régime dès que vos revenus de travail dépassent l'exemption générale de 3 500 \$.

En contrepartie, votre rente sera augmentée pour le reste de votre vie d'un montant égal à 0,5 % du revenu sur lequel vous aurez cotisé l'année précédente. Ce supplément à la rente de retraite s'applique aux cotisations versées à partir de 2008. Vous n'avez aucune demande à faire, puisque la Régie vous versera automatiquement votre supplément dès qu'elle aura reçu de Revenu Québec les données requises pour le calculer. Le supplément de rente, réparti sur 12 mois, est rétroactif au 1^{er} janvier de l'année suivant vos nouvelles cotisations. Il sera indexé annuellement en fonction du coût de la vie, comme la rente de retraite à laquelle il s'ajoutera. Si vous travaillez plusieurs années, les montants seront cumulatifs.

Vous pouvez recevoir le supplément à la rente de retraite même si vous recevez déjà la rente maximale.

Exemple

Louise reçoit du Régime une rente de retraite de 750 \$ par mois. Elle gagne un revenu de travail de 22 700 \$ en 2008. Lorsque Revenu Québec en aura informé la Régie, celle-ci effectuera le calcul suivant : 19 200 \$ (22 700 \$ moins l'exemption générale de 3 500 \$) X 0,5 %. La rente de Louise sera donc augmentée de 96 \$ en 2009. Une partie de ce supplément sera versée rétroactivement, puis la rente de Louise passera à 758 \$ par mois, en plus de l'indexation annuelle. Si Louise continue de travailler en 2009, sa rente sera augmentée, en 2010, d'une somme supplémentaire correspondant à 0,5 % du revenu sur lequel elle aura cotisé en 2009. Et ainsi de suite, tant que Louise travaillera.

Source : RRQ

Linda Olivier, conseillère à la sécurité sociale

Cyrille-Antonio Deshaies

Un défricheur de 98 ans!



Marcelle Létourneau-Sauvageau
Région 03 - Québec Chaudière-
Appalaches - Secteur A -
Cap Diamant

Cyrille-Antonio Deshaies compte parmi les quelque 300 membres fondateurs de l'AREQ, en 1961. Il fut par la suite le premier directeur du *Quoi de neuf*, en 1977. Nous vous présentons dans ce numéro une entrevue réalisée avec ce défricheur, aujourd'hui âgé de 98 ans.

Marcelle Létourneau-Sauvageau (MLS) : Monsieur Deshaies, vous avez été président de l'AREQ pour la région de Québec. Étiez-vous là avant Laure Gaudreault?

Cyrille-Antonio Deshaies (CAD) : Président... c'est un grand mot, j'étais seul ou à peu près quand j'ai commencé. C'était au tout début, nous étions un petit noyau de défricheurs. Laure Gaudreault était plus âgée, elle a pris sa retraite et a fondé l'Association à ce moment. C'était quelques années avant que je prenne moi-même ma retraite, en 1966. L'Association était encore jeune à l'époque. Il n'était pas question d'AREQ régionale. J'ai tenté de répondre aux besoins des retraités et des retraitées avec l'aide de quelques confrères syndicalistes, entre autres Jean-Paul Allaire et Léonce Pelletier, (il y en avait d'autres, mais les noms m'échappent. À mon âge, il m'arrive de dire comme René Lévesque, «Attendez que je me rappelle... »).

MLS : Aviez-vous un dossier plus important que les autres?



Monsieur Deshaies en compagnie de son épouse lors d'un coquetel soulignant les 30 ans du magazine *Quoi de neuf*

CAD : Pas à ce moment-là. C'était du cas par cas. On attendait simplement la demande. Nous étions loin de soupçonner, à cette époque, que notre action allait se structurer et devenir l'institution qu'est aujourd'hui l'AREQ. Nous étions un petit comité, c'est tout. Un jour, je pouvais me rendre en Beauce pour aider une dame; une autre fois, ça pouvait être ailleurs. Ce n'était pas tellement organisé, c'était au jour le jour, selon les demandes. C'est graduellement que c'est devenu l'institution d'aujourd'hui. Les inscriptions entraient graduellement, mais continuellement, parce que les membres voulaient profiter de certains avantages comme les assurances collectives, le conseil pour résoudre tel problème et les rencontres fraternelles, etc.

MLS : Qu'est-ce qui vous a procuré le plus de plaisir dans cette organisation?

CAD : Ah! C'est... tout! J'étais content de servir : rendre service à quelqu'un, c'est mon plus grand bonheur. Comme,

au début, nous répondions aux demandes individuelles, je me sentais à l'aise dans ce rôle. L'amitié a joué un grand rôle dans ma vie. Alors, l'Association me permettait de garder contact avec mes amis et de m'en faire de nouveaux.

MLS : Est-ce qu'il y avait un dossier ou un problème qui vous préoccupait particulièrement?

CAD : Oui, ma grande préoccupation, à ce moment, était la situation difficile des ex-religieuses et des ex-religieux : qui avant 1965, pouvaient racheter leur fond de pension à un coût minime. Un peu avant le 1^{er} juillet 1965, le gouvernement Lesage, approuvé par le cardinal Roy, vota une loi retirant aux ex-religieux et ex-religieuses le privilège de racheter leurs années de fond de pension correspondant à leurs années de service en étant religieux... Étant moi-même ex-religieux, pas besoin de vous dire que mes premières années comme retraité ont été des années de vaches maigres.

MLS : Vous étiez donc un ex-religieux?

CAD : Oui. Comme la majorité des personnes qui prenaient leur retraite à cette époque. Ne l'oublions pas : la laïcisation de l'enseignement a débuté avec la Révolution tranquille, le rapport Parent et la naissance du ministère de l'Éducation. Avant cette époque, il y avait des institutrices laïques, surtout en milieu rural et un peu en milieu urbain, mais la majorité des enseignants étaient des religieuses et des religieux. On se rappelle bien qu'un grand nombre de ces personnes ont quitté leur communauté autour des années 1960...

MLS : C'est donc devenu votre cheval de bataille?

CAD : En 1965, j'étais membre de la Corporation des Instituteurs catholiques (CIC) en tant que conseiller pédagogique. Lors d'un congrès provincial, on avait voté une résolution disant à peu près : « Il n'y a pas de raisons de



Monsieur Deshaies en compagnie de Jeanine Lallement

s'occuper des personnes religieuses sorties des communautés. » J'ai demandé la parole et j'ai déclaré : « Vous venez de jeter d'anciens confrères et d'anciennes consœurs dans la misère. » Le vote fut rappelé et on recommanda à la CIC de s'occuper de ces personnes. J'ai été chargé du dossier à la CIC et j'ai continué de le privilégier à l'AREQ.

MLS : C'était presque une tâche de travailleur social?

CAD : Oui, pratiquement, mais cette action permettait en même temps d'accumuler des données, des témoignages, pour arriver à faire modifier la loi injuste à l'endroit des ex-religieux et ex-religieuses. À mon époque, nous avons défriché... Ça a été long, trop long, si on tient compte que des gens souffraient pendant ce temps. Je ne m'occupais plus personnellement du dossier quand il y a eu règlement.

MLS : C'est monsieur Roméo Lafleur, qui vous a succédé?

CAD : Oui, avec son épouse. Mais c'est surtout grâce à Raymond Dolbec que le changement s'est produit. Dolbec est un têtue, un acharné au travail. Il a talonné, talonné les ministres et les députés jusqu'à ce qu'ils décident de régler. C'est lui, avec son épouse Irène, qui a réussi à faire voter la loi 55 permettant aux anciennes religieuses

et anciens religieux de racheter leurs années de service.

MLS : Vous n'étiez pas là lors du règlement, mais vous aviez sonné l'alarme, et fait les premiers pas...

CAD : Oui, mais je les ai faits avec mes forces à moi : pour faire changer une loi, autant autrefois que maintenant avec, par exemple, l'indexation de la retraite, c'est une question syndicale. Il faut avoir l'esprit de revendication, aimer les luttes et les défis. Quant à moi, je me sens plus à l'aise au plan individuel. Quand survenaient des questions légales, je les laissais aux syndicalistes chevronnés. Je pense à Laval Grondine, par exemple, et à Jean-Paul Allaire.

MLS : Quand vous pensez à l'AREQ aujourd'hui, qu'est-ce que ça vous dit?

CAD : C'est une association qui est devenue très grosse, donc forcément un peu plus loin des membres. Tout le monde est très gentil, mais ce n'est pas comme quand nous étions moins nombreux. De toute façon, j'en suis trop loin maintenant pour porter un jugement... Vous ne m'entendez pas dire: « Dans notre temps. » Nous avons fait notre possible et je suis convaincu que ceux d'aujourd'hui en font autant. Il faut que ça continue !



Avons-nous réellement besoin d'un Disney de la santé?

Le 4 septembre dernier, on apprenait que le populaire chanteur Garou voulait transformer la salle de spectacle Le Medley, dont il est l'un des propriétaires, en une clinique privée de soins de santé. Il semblerait que le chanteur soit « désenchanté » par le côté triste des hôpitaux. Ainsi, il espère « amener un côté entertaining » dans cette clinique en y ajoutant restaurant et chambres d'hôtel pour les proches qui accompagnent un malade. Il l'appelle le « Building de l'espoir ». Pour la Coalition Solidarité Santé, ce genre de projet démontre à quel point les soins de santé deviennent de plus en plus une occasion d'affaires pour les entrepreneurs.



Claudelle Cyr
Coalition Solidarité Santé
cssante@gmail.com

On assiste ici au pire scénario imaginé en regard du courant de privatisation des soins de santé. Lorsque notre régime fut mis sur pied au début des années 70, il l'a été notamment parce que le privé engendrait des problèmes d'accessibilité, la gestion des budgets des hôpitaux était difficile et l'endettement des familles était fréquent. Rappelons que le régime d'assurance maladie a été un choix social, une préoccupation collective. Par conséquent, il revient à l'État d'assumer l'organisation et la gestion des soins de santé.

Or, aujourd'hui, il semble que la seule solution possible aux problèmes qu'accuse le système soit la privatisation. Pourtant, il y a 40 ans à peine, nous disions le contraire! Permettre la gestion des soins de santé à des entrepreneurs privés, c'est permettre les intérêts privés. « Le Building de l'espoir » n'est-il pas celui de l'espoir de l'entrepreneur? Sommes-nous vraiment d'accord avec l'idée qu'une personne puisse faire des profits sur le compte de la maladie? Acceptons-nous qu'une question aussi importante que la santé puisse être entre les mains d'individus qui possèdent chacun leur propre vision?

Pour la Coalition Solidarité Santé, il est urgent que le ministre Bolduc

s'engage fermement à non seulement maintenir notre système de santé public, mais à enrayer l'hémorragie des services publics vers le privé. Aux problèmes actuels, il existe des solutions publiques. Des exemples concrets l'ont démontré récemment. Des hôpitaux ont réduit considérablement les délais d'attente pour les chirurgies mineures, entre autres, en réorganisant les méthodes de travail. Nous avons les moyens de nous donner un système de santé public fort, gratuit, universel et accessible. Si les soins de santé ont un coût, la santé n'a pas de prix.



Et la santé, ça va?



Luc Brunet
Comité national
d'action sociopolitique

Il ne se passe pas une journée sans que les médias ne nous fassent part de l'état de notre système de santé : les urgences débordent, les médecins de famille sont devenus une rareté, il y a une pénurie de personnel infirmier, sans oublier l'hécatombe reliée au vieillissement de la population. Pourquoi alors ce discours si alarmiste? Et si ce discours dissimulait un problème encore plus grand? Loin de moi de vouloir minimiser les problèmes

mentionnés ci-dessus, ils sont réels et ils nécessitent que notre gouvernement s'y attaque. Se peut-il, cependant, qu'en amplifiant ainsi les problèmes, on veuille nous faire miroiter des solutions qui pourraient avoir pour effet de faire disparaître l'universalité et la gratuité de notre système de santé?

À l'occasion de son Congrès de juin 2008, l'AREQ a décidé de faire du dossier de la santé une priorité pour les trois prochaines années. Le Conseil d'administration a confié aux membres du comité d'action sociopolitique la tâche de sensibiliser et de mobiliser les membres autour de cette question. Une vidéo a été préparée à partir

des interventions de quatre spécialistes lors d'un panel tenu au Congrès. Cette vidéo a été présentée aux responsables régionaux le 27 novembre à Drummondville. Ces derniers ont convenu de le présenter aux membres dans les régions et les secteurs.

Il est essentiel que nous prenions conscience que le financement privé est à nos portes et qu'il rend de plus en plus précaires l'universalité et la gratuité du système actuel. Nous devons donc nous mobiliser pour le contrer.



Absorber la crise... et trouver des solutions!

La crise financière actuelle n'épargne personne. La Bourse canadienne a chuté de plus de 35 % en 2008. Les fonds d'obligation ont à peine ménagé le capital des déposants. Les taux d'intérêt sont anémiques. Cette situation qui a débuté en 2007 a pour toile de fond la crise des prêts à risque et l'éclatement du marché immobilier résidentiel américain, lesquels ont provoqué une dégringolade des prix et l'accroissement des saisies.



Colette Harvey, colette.harvey@desjardins.com
Conseillère principale, Finance socialement responsable, Pl. fin.
Planificatrice financière et représentante en épargne collective
pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

Confiants dans la solidité de l'économie américaine dopée par le crédit abondant, les banques et de nombreux établissements de crédit ont proposé aux ménages américains d'emprunter pour acquérir un logement et ce, même à ceux qui étaient pauvres ou déjà endettés. On a offert des prêts, parfois à très long terme, à des taux d'intérêt faibles ou inexistant, mais qui sont devenus beaucoup plus élevés par la suite et qui étaient souvent révisables à la hausse. En même temps, on a transformé les créances que l'on détenait en titres divers, eux-mêmes porteurs de taux d'intérêt élevés : on a procédé à la titrisation des créances. Ces titres offerts à toutes les institutions financières de la planète se sont retrouvés dans des fonds communs de placement et dans des portefeuilles de caisses de retraite.

Cependant, la bulle a éclaté. Les difficultés des banques américaines et des prêteurs hypothécaires sont apparues au grand jour : pensons à Fannie Mae et à Freddie Mac. Les banques étrangères, ayant acheté leurs titres, les ont revendus en catastrophe en faisant de lourdes pertes. Cela a pro-

voqué la crise des liquidités, car les banques refusent de se prêter entre elles. On a assisté à une crise mondialisée, dont les effets se font sentir plus durement en certains endroits, comme aux États-Unis.

Bref, il s'agit d'une situation où l'élastique du crédit a été bien étiré, tout comme celui de l'ingénierie financière. Les risques ont été sous-évalués dans un environnement de déréglementation qui sévit notamment aux États-Unis depuis plus de 20 ans.

Cette crise passe graduellement de la sphère financière à la sphère économique. Le crédit se resserre. Les entreprises, ayant plus de difficulté à se financer, mettent du personnel à pied. Elle n'a pas été rose, l'année 2008...

Les histoires se répètent

Cette crise n'est pas la première et ne sera certainement pas la dernière! Dans son Histoire de l'économie, Pierre Bezbackh rappelle la crise monétaire de l'Empire romain aux III^e et IV^e siècles après J.-C. À cause de ses besoins d'argent, Rome est contrainte d'émettre de « mauvaises monnaies, faites de métaux ou d'alliages non nobles, qui sont refusées par le public et conduisent à l'inflation galopante des III^e et IV^e siècles ». Les crises ne sont pas récentes, mais on

constate que depuis une vingtaine d'années, la croissance rapide de la sphère financière et des mouvements internationaux de capitaux fait peser des risques plus importants sur l'économie.

Le Fonds monétaire international (FMI) a recensé 124 crises depuis 1970. Quelques-unes ont été de courte durée et de faible amplitude. Cependant, celle que nous vivons actuellement est une des plus importantes depuis 75 ans. Selon les données du FMI, les récessions qui ont été précédées d'une crise bancaire, comme c'est le cas actuellement, ont été plus longues, perdurant en moyenne 23 mois plutôt que 9 mois. En Bourse, de tels désordres ont provoqué une chute moyenne des cours boursiers de 43 % lors d'une durée moyenne de 19 mois. Mais la remontée est souvent très forte : 25 % trois mois après le creux, 48 % six mois plus tard et 86 % après un an! Mais tout le monde n'apprécie pas les montagnes russes et, surtout, n'a plus un horizon de placement suffisamment long pour attendre sagement la reprise.



crises financières affectent donc davantage les personnes retraitées détenant des portefeuilles d'épargne concentrés en actions. En 2008, le rendement d'un portefeuille composé de 70 % en actions et de 30 % en revenus fixes a été en moyenne de -22,1 %, tandis qu'un portefeuille composé de 10 % en actions et de 90 % en revenus fixes a rapporté 1,4 %. La chute est donc différente pour chacun. En attendant la reprise, que faire?

Cycles boursiers américains depuis 1974

Haussier/ Baissier	Début	Fin	Jours	Changement %
Haussier	03-10-1974	28-11-1980	2248	125,63 %
Baissier	28-11-1980	12-08-1982	622	-27,11 %
Haussier	12-08-1982	25-08-1987	1839	228,81 %
Baissier	25-08-1987	04-12-1987	101	-33,51 %
Haussier	04-12-1987	24-03-2000	4494	582,15 %
Baissier	24-03-2000	21-09-2001	546	-36,77 %
Haussier	21-09-2001	04-01-2002	105	21,40 %
Baissier	04-01-2002	09-10-2002	278	-33,75 %
Haussier	09-10-2002	19-07-2007	1744	99,94 %

Le **marché haussier** est une augmentation de 20 % qui a été précédé par une baisse de 20 %

Le **marché baissier** est une baisse de 20 % qui a été précédé par une hausse de 20 %

Source : Brochure Régime enregistré d'épargne-études Desjardins.

Que faire lorsqu'on est à la retraite?

Pour les personnes retraitées ou celles qui sont près de la retraite, le temps des économies est terminé. Travailler quelques années de plus n'est pas la solution envisageable. Les

Revoir ses priorités et ses besoins

À la retraite, les revenus proviennent des sources publiques comme le Régime des rentes du Québec ou la Pension de sécurité de la vieillesse, lesquels sont indexés annuellement. Quant au RREGOP, il procure des rentes de retraite qui sont partiellement indexées. Plus la retraite s'allonge, plus le retraité perd graduellement du pouvoir d'achat. La solution dans ce cas : revoir son budget et étaler les dépenses compressibles : voyages, améliorations locatives, voitures, etc.

Pour celles et ceux qui ont accumulé des placements enregistrés ou non, il est bon de revoir les retraits nécessaires pour assurer le train de vie actuel et d'évaluer la possibilité de les diminuer légèrement, de manière à conserver un peu plus de capital qui sera disponible quand les marchés reprendront. En faisant cette démarche avec son conseiller financier, on pourra du même coup revoir la composition de son portefeuille et sa tolérance face aux fluctuations de marché.

Des valeurs sûres

Pour dormir sur ses deux oreilles, les obligations à rendement d'Épargne Placements Québec sont un bon placement. Rachetables annuellement, ces obligations portent un taux

d'intérêt garanti qui progresse annuellement, jusqu'à un terme de 10 ans.

Épargne Placements Québec est responsable de la gestion des opérations relatives aux produits d'épargne émis et garantis par le gouvernement du Québec. Ces obligations sont disponibles tout au long de l'année sous différentes formes, pour les produits d'épargne retraite ou non. On peut se les procurer par l'entremise de son institution financière ou directement par téléphone à Épargne Placements Québec.

Les institutions financières, notamment les caisses du mouvement Desjardins, ont emboîté le pas et offrent aussi des dépôts à terme à rendement progressifs, rachetables annuellement, avec des caractéristiques et un rendement similaires.

Il est difficile de prévoir l'évolution des placements en période de volatilité. Changer rapidement son portefeuille du tout au tout n'est pas la situation gagnante : on laisse sur la table les rendements boursiers intéressants lors de la reprise. Cependant, il existe maintenant de nombreux produits financiers procurant à la fois une garantie sur le capital investi et une possibilité de rendement supérieur selon certains indices boursiers ou obligataires. Par exemple, le portefeuille profilé à capital garanti Desjardins est une solution d'épargne clé en main composée de plusieurs produits, dont l'épargne à terme régulière et les placements garantis liés aux marchés, répartis selon le profil d'investisseur. Il est donc possible de s'assurer qu'il n'y aura aucune perte, tout en bonifiant le rendement habituellement obtenu sur les dépôts à terme.

Et si en plus, on est intéressé par l'investissement socialement responsable, la Caisse d'économie solidaire Desjardins offre le Placement à rendement social. Toutes les combinaisons de dépôts garantis (à taux fixe, progressifs ou liés au marché boursier ou obligataire) sont disponibles dans le Placement à rendement social. Avec les mêmes garanties et les mêmes rendements, l'argent investi sert à financer les entreprises d'économie sociale : centres de la petite enfance, entreprises d'insertion en emploi, coopératives d'habitation, radios communautaires, etc.

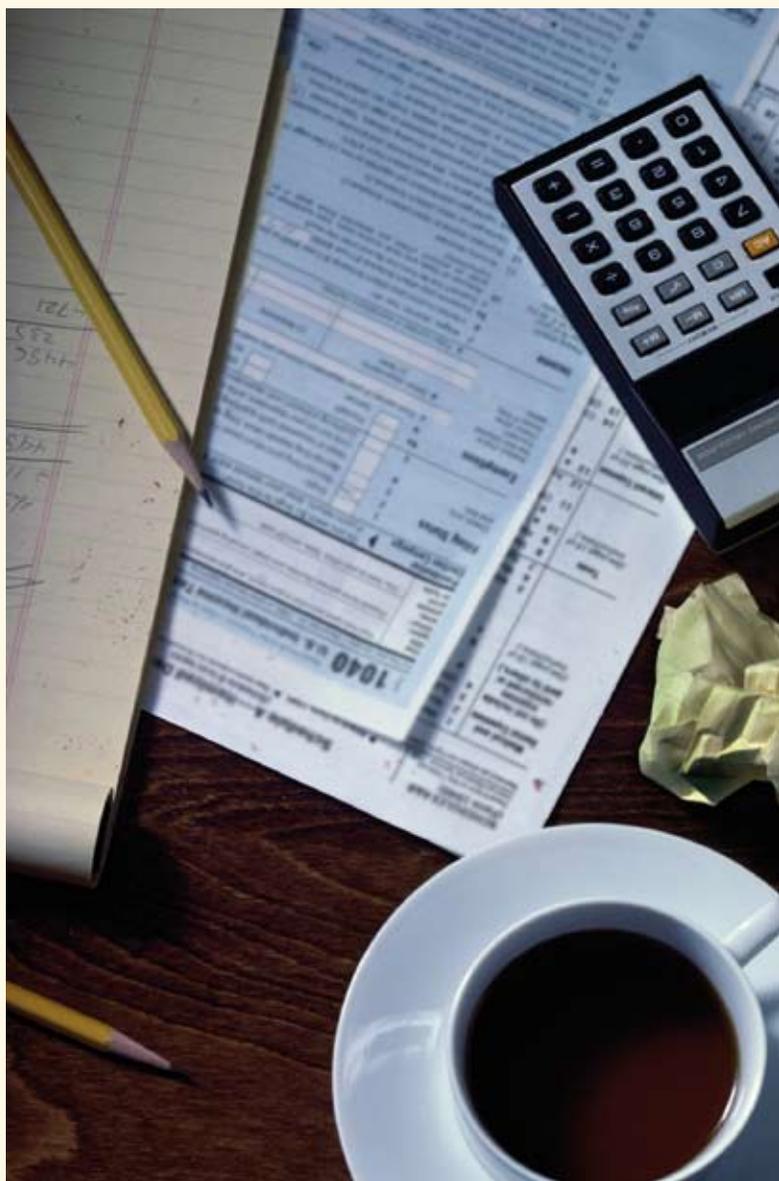
Avec une garantie sur le capital, on ne peut pas s'attendre aux mêmes rendements que ceux que l'on obtiendrait à la Bourse en période de croissance. Il faut avoir des attentes réalistes!

Des bénéfiques à l'abri de l'impôt

Toutes les personnes qui détiennent des placements non enregistrés ont avantage à se doter du nouveau Compte d'épargne libre d'impôt (CELI). Afin de réduire le taux d'imposition, un couple peut investir une somme annuelle de 10 000 \$, dont les intérêts ne seront pas imposables. Le

« De nombreuses institutions financières offrent maintenant des placements à revenus mensuels procurant des rentrées d'argent périodiques tout en permettant le report d'impôt. »

conjoint le plus fortuné peut donner 5 000 \$ à son partenaire, sans égard aux règles d'attribution. Pour les aînés, le CELI constitue un moyen intéressant d'épargner en tout temps, même après l'âge de 71 ans. On peut retirer selon



ses besoins et selon les placements choisis. Au décès, l'actif détenu dans un CELI peut être transféré au conjoint survivant, à l'abri de l'impôt et sans incidence sur les droits de cotisation du CELI du bénéficiaire.

De nombreuses institutions financières offrent maintenant des placements à revenus mensuels procurant des rentrées d'argent périodiques tout en permettant le report d'impôt. Ces portefeuilles, destinés aux sommes hors REÉR, sont modulés selon le profil d'investisseur et donnent accès aux marchés boursiers et obligataires. On retrouve dans cette catégorie les parts de catégorie T des fonds Desjardins¹.

Comment profiter au maximum des avantages fiscaux

Les aînés vivent plus longtemps et mènent une vie plus active. Depuis le premier juillet 2008, ceux qui sont prestataires du Supplément de revenu garanti (SRG) peuvent gagner un revenu d'emploi net de 3 500 \$ avant d'être pénalisés sur leur SRG. On se rappelle que les prestations du SRG sont calculées en fonction des revenus et peuvent diminuer selon l'état matrimonial et le niveau de revenus. Pour déposer une première demande, les pensionnés doivent remplir le formulaire ISP3025. L'admissibilité sera par la suite validée annuellement par Revenu Canada.

« **Espérons qu'avec la crise actuelle nos gouvernements mettront en place de meilleurs contrôles et des règles de gouvernance plus serrés. »**»

Il est possible de diviser entre conjoints (légal ou de fait) les revenus de retraite du Régime de rentes du Québec, en faisant la demande directement au Régime de rentes, qui se charge de partager les versements mensuels entre les deux conjoints, pour peu que chaque conjoint ait 60 ans ou plus.

Certains revenus de pension admissibles peuvent également être fractionnés entre conjoints. On peut le faire à tout âge s'il s'agit d'une rente provenant d'un fonds de pension et à partir de l'âge de 65 ans dans le cas de retraits FERR. En effet, depuis 2007, il est permis de transférer jusqu'à 50 % de ce revenu admissible dans la déclaration fiscale de l'autre conjoint, sans égard à son âge. Ainsi, le conjoint ayant le

revenu le plus élevé profitera d'un taux d'imposition plus faible sur ce revenu transféré.

On s'assure de profiter des crédits d'impôt liés aux frais médicaux et de ceux destinés aux aidants naturels, s'il y a lieu.

Il est avantageux de différer l'impôt à payer en utilisant d'abord les fonds non enregistrés et en transformant les REÉR en revenus de retraite le plus tard possible, soit à 71 ans, si les autres revenus sont suffisants.

On prévoit des déboursés pour nos préarrangements funéraires afin de faciliter cette tâche administrative à nos héritiers.

Enfin, il est sage de consulter un spécialiste de la préparation des déclarations de revenus, notamment si l'on est travailleur autonome, à temps partiel, afin de bénéficier de tous les crédits remboursables.

Simplifier son budget

La simplification du budget est la partie la plus difficile. Nous dépensons allègrement ce que nous avons et faisons généralement profiter enfants et petits-enfants de nos largesses, en bons baby-boomers. Faut-il tout couper? Quand rien ne va plus, cela peut s'avérer nécessaire, mais nous avons aussi la possibilité d'orienter nos cadeaux vers des choses essentielles.

Le temps! Saviez-vous que le temps est une des valeurs essentielles des générations X et Y? Faire des activités avec les enfants de nos X et Y permet de créer des liens essentiels, de dégager les parents et de transmettre des valeurs. Tout le monde y gagne, et pour pas cher!





Les réseaux d'échanges, les clubs de lecture, les clubs de marche...

Plusieurs retraités actifs démarrent des clubs de marche dans leur quartier ou des clubs de lecture. De bons trucs pour économiser sur les programmes de conditionnement physique ou l'achat de livres, tout en s'accordant une belle qualité de vie.

À Québec, à Montréal et à Trois-Rivières, il existe un réseau fort intéressant qui regroupe toutes les personnes désireuses d'échanger entre elles différents services tels que du dépannage informatique, de la traduction de textes, du transport, de la formation, de l'aide pour une déclaration d'impôts, des conseils pour cuisiner, etc. Chaque membre de ce réseau appelé « l'Accorderie » met à la disposition des autres ses compétences et son savoir-faire sous la forme d'offres de services. Les échanges sont comptabilisés dans une banque de temps, sur la base des heures échangées, selon le principe qu'« une heure de service rendu égale une heure de service reçu ». Tous les services sont mis sur un même pied d'égalité. Il n'y a aucun bénévolat et tout est rétribué en temps!

Pour les parents ou les grands-parents gâteau

S'il reste des liquidités, pourquoi ne pas investir dans l'éducation? Le régime épargne-études (REEE) est un outil des plus intéressants pour les grands-parents : il met à la dispo-

sition des petits-enfants du capital qui générera un rendement et surtout des subventions de 30 % du montant investi (20 % au fédéral et 10 % au Québec), pour un maximum de 2 500 \$ par année par bénéficiaire. Rendement et subventions s'accumuleront à l'abri de l'impôt, au nom des petits-enfants, pour leurs études postsecondaires. Le capital appartient toujours aux grands-parents : il s'agit d'un prêt sans intérêt pour lequel il est possible d'accumuler 50 000 \$ au total par bénéficiaire!

Profiter de la crise

Toutes les périodes de grand bouleversement permettent d'apporter des améliorations à nos comportements. Espérons qu'avec la crise actuelle nos gouvernements mettront en place de meilleurs contrôles et des règles de gouvernance plus serrées. La surconsommation et la recherche du profit à court terme ne sont plus des panacées. Et si nos meilleurs investissements étaient nous-mêmes, notre santé, notre famille, nos amis, notre collectivité.

Note : Le présent document est fourni seulement à titre d'information. Il n'a pas pour but de donner des conseils précis de nature financière, juridique ou autre et les exemples ne s'appliquent pas nécessairement à votre situation. Vous ne devez pas agir sur la foi de l'information contenue dans le présent document sans avoir pris l'avis d'un professionnel. Le Mouvement Desjardins ou ses composantes ne peuvent aucunement être tenus responsables des conséquences de tout ordre ou des décisions d'investissement basées sur le contenu du présent document.

- 1 Les Fonds Desjardins sont offerts par les représentants en épargne collective de Desjardins Cabinet de services financiers inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif et dans un service de répartition d'actifs peuvent donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir.

Liens utiles :

- Épargne Placements Québec : www.placementsqc.gouv.qc.ca
- Placement à rendement social : www.placementarendementsocial.coop
- Régime épargne études : www.cibletudes.ca/
- Réseau Accorderie : www.accorderie.ca
- Histoire de l'économie : Pierre Bezbakh, Larousse, 2008

La langue pourrait-elle être le reflet de la société?

La féminisation des titres et des textes, un mode de pensée

Le langage exprime une pensée : tout concept est véhiculé grâce à lui. Si on a occulté la partie féminine, on doit faire un effort pour réintégrer cette partie dans notre pensée et nos écrits. La féminisation est donc l'adaptation de la langue à une réalité sociologique incontournable : la moitié de l'humanité est une femme.



Lucille Francoeur
Membre du comité national de la condition des femmes

Pendant des millénaires, la présence des femmes était quasi bannie de l'espace public. Des hommes, en particulier les académiciens, les grammairiens et les politiciens, se sont approprié la langue et l'espace public. Richelieu fonda l'Académie française en 1635 et Marguerite Yourcenar fut la première femme à y obtenir un siège en 1980. Au Canada, le Conseil privé de Londres reconnut en 1929 que la femme est une **personne**.

La féminisation de la langue française adaptée aux réalités sociales n'est pas nouvelle. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, certains gouvernements dans le monde, et des organisations internationales préconisaient un emploi non sexiste de la langue. En effet, les femmes avaient dû quitter la sphère privée pour travailler dans les manufactures, les chantiers navals et les usines de fabrication de munitions parce que les hommes étaient partis à la guerre.

Cependant, à la fin de la guerre, les femmes en très grande majorité ont quitté le statut de **soldates** et sont redevenues **reines du foyer**. On assista

alors à la recrudescence des stéréotypes définissant les femmes et les hommes.

Une langue évolue : elle reflète les structures et valeurs de la société et elle véhicule aussi les préjugés. Des femmes journalistes et des écrivaines ont développé des stratégies afin d'affirmer leur rôle social et de s'appropri

l'exploitation sexuelle par la pornographie. Des femmes faisaient leur apparition dans la sphère publique. La langue devait s'adapter et rendre visible cette nouvelle réalité. **Le sexisme dont est empreint le langage châtié et familial constitue une entrave au processus d'égalité entre**



firmier leur rôle social et de s'approprier la langue comme véhicule de leurs valeurs.

Avant 1960, la langue continuait de refléter **l'invisibilité sociale** des femmes dans nos sociétés hiérarchiques et patriarcales. Pendant la période 1960-1985, le Québec vécut une révolution tranquille et une seconde vague du mouvement féministe. Le Québec était en effervescence. Le mouvement des femmes réclama, entre autres, l'équité en emploi par le biais des programmes d'accès à l'égalité (PAE), des congés de maternité, l'élimination du plafond de verre en milieu de travail et l'élimi-

les femmes et les hommes. Les années 1970-1990 bouillonnent et sont les témoins privilégiés de lois et de changements sociaux en faveur des femmes. Ces changements sociaux et législatifs sont le fruit de la solidarité et de la persévérance des groupes de femmes, de leurs revendications et de leurs luttes.

En 1995, la *Marche du pain et des roses* constitue un événement majeur de solidarité. En 2000, la *Marche de l'an 2000* a vu plus de 30 000 personnes dénoncer la violence et la pauvreté. La *Marche de 2005* nous montre que les femmes défendent



haut et fort les valeurs d'égalité, de solidarité, de liberté, de justice et de paix.

Après ce bref rappel de l'histoire des femmes, nous posons de nouveau la question : **la langue pourrait-elle être le reflet de la société?** Nous répondons OUI! La langue peut s'adapter aux transformations sociales relatives aux femmes comme elle l'a fait avec les changements technologiques et scientifiques. De nombreuses organisations ont déjà adopté des politiques de féminisation des discours écrits et parlés en leur rang parce que notre société est confrontée à un impératif : cesser **d'occulter** le féminin et rendre les femmes **visibles** dans le discours. Dorénavant, dans le langage et dans les textes, il devient normal de voir apparaître *une ingénieure, une médecin, une ministre, une architecte*, etc.

Malheureusement, les stéréotypes infériorisant les femmes reviennent hanter la société et la langue. La féminisation bouscule des habitudes langagières multimillénaires et touche aussi socialement chaque personne. En effet, précise Camille Laurin, père de la Charte de la langue française : « À partir du moment où les femmes accèdent aux plus hautes

TOUT À L'HEURE,
VOUS DEVREZ CHOISIR
ENTRE DES CANDIDATS
COMPÉTENTS
ET VOS PRÉJUGÉS.

Avec plus de 700 000 emplois à combler,
c'est tout de suite qu'il faut s'attaquer aux préjugés.

PAS DE TALENTS
À PERDRE

Consultez nos programmes d'aide à l'emploi sur
pacte-emploi.gouv.qc.ca

Québec

Couverture arrière de la *Gazette des femmes*, Janv. - Fév. 2009

fonctions de l'État et de la société civile, il est logique, normal et nécessaire que la langue confirme cette nouvelle réalité. S'y opposer constitue un combat d'arrière-garde aux relents de conservatisme et d'impérialisme. »

La revendication d'une meilleure représentation des femmes dans le discours devient donc pour nous **une urgente nécessité**. Quel intérêt avons-nous à lire un texte dont nous sommes exclues? Nous ne donnerons pas d'exemples précis relevés dans les textes de notre beau magazine *Quoi de Neuf*. En lisant

attentivement, on remarque l'omission partielle de féminisation dans certains textes. N'est-il pas venu le temps pour l'AREQ d'appliquer une politique de féminisation et contribuer ainsi à uniformiser cette pratique aux niveaux national, régional et sectoriel? Nous sommes prêtes à contribuer aux travaux de rédaction de cette politique.

En conclusion, la féminisation est bien plus qu'une simple traduction au féminin. Elle s'inscrit d'abord dans un mode de pensée avant de passer dans un mode d'écriture. Elle se veut inclusive. Elle n'a pas toujours bonne presse. On l'accuse d'alourdir les textes. La critique vient sans doute plus d'un manque d'habitude que du réel souci d'esthétisme. L'utilisation possible d'un nom épïcène rend la féminisation harmonieuse. Utilisons *les personnes retraitées* plutôt que *les retraitées et retraités*. L'ajout du féminin nous semble important dans certains cas cependant : les présidentes et présidents de l'association... et non les **présidences**... Ce sont des personnes qui agissent et non des fonctions...

Faisons un effort de féminisation et soyons des personnes cohérentes. L'AREQ compte 68 % de femmes parmi ses membres. Elles sont 60 % au Conseil exécutif (CE), 73 % au Conseil d'administration (CA) et 60 % au Conseil national (CN). Nous devons également reconnaître la zone d'influence que peut exercer l'AREQ, une association importante et reconnue de personnes retraitées. La féminisation des titres et des textes s'inscrit dans la longue marche de notre société vers **l'égalité et la justice**.

Avec la collaboration de Pierrette Gratton, responsable régionale de la condition des femmes, région Laurentie.

Région 03 - Québec-Chaudière-Appalaches

Les petits gestes qui dépannent grandement

La région 03 est très étendue. De Charlevoix à Portneuf, de l'Amiante à Grand-Portage, en passant par Québec et la Rive-Sud, la région comporte douze secteurs. La collaboration du conseil régional de l'AREQ nous est précieuse.

Maryvonne Thébault
Région 03 - Québec-Chaudière-
Appalaches - B - Grand-Portage

Avant les données financières depuis 1992, nous pouvons constater que les sommes redistribuées sont passées, petit à petit, de 2 130 \$ (répartis entre une retraitée et deux organismes) en 1992 à plus de 18 000 \$ pendant l'année 2007-2008. En fait, depuis 1992, c'est un total cumulatif de 136 752,38 \$ qui a été remis à des personnes et à des organismes.

L'an dernier nous avons reçu trente demandes d'aide. Vingt-deux d'entre elles correspondaient à l'un des trois objectifs de la Fondation qui sont :

- aider les personnes retraitées dans le besoin;
- aider la recherche médicale pour les maladies qui touchent particulièrement les personnes âgées;
- aider les jeunes qui éprouvent des difficultés.

Nous nous concentrerons sur le troisième objectif, puisque plus de 80 % des sommes y ont été consacrées. Dans des situations particulièrement difficiles, ce sont des individus qui ont été les bénéficiaires. Grâce à la contribution de la Fondation, un enfant lourdement handicapé de 12 ans a pu prendre part aux activités du terrain de jeux et un enfant de trois ans dont la mère était en arrêt de travail pour cause de maladie a



pu avoir des vêtements à sa taille et manger convenablement.

Du côté des organismes, qu'il s'agisse du Carrefour des enfants de Saint-Malo, de la Maison de la famille du Grand-Portage, de la Maison des Grands-Parents de Sainte-Foy ou d'autres, les sommes sont principalement utilisées pour offrir des collations (Ventre affamé n'a pas d'oreilles...), du matériel périssable (crayons, papier, gouache, fusain, etc.) et des ateliers axés sur une saine alimentation. La Maison des Jeunes de Boischatel a demandé de l'aide pour un projet de création de publicités préventives audio-visuelles. On avait besoin de matériel pour les décors et les costumes.

En milieu défavorisé, la Société Saint-Vincent de Paul donne des bourses de persévérance aux élèves de 5^e

et 6^e année du primaire et ceux de 1^{re} et 2^e secondaire. Les gagnantes et gagnants doivent retourner à l'école l'année suivante et utiliser l'argent pour des dépenses liées à la vie étudiante. Nous avons octroyé 1500 \$.

Un organisme de réinsertion sociale, Les Oeuvres de Jean-Lafrance, a reçu 2 500 \$ pour faire en sorte que des jeunes (garçons et filles) de 15 ans et plus qui ont eu des difficultés de parcours puissent avoir des cours de karaté-kenpo visant le contrôle de soi, la diminution de l'agressivité et de la violence et une augmentation de l'estime de soi.

Alors récemment, quand une personne m'a dit : « Je ne donne pas à la Fondation parce qu'elle aide les femmes seulement... », je lui ai donné quelques exemples et souhaite qu'elle lise cet article.

Marie-Ève Lacroix se penche sur l'intimidation en milieu scolaire

En novembre 2008, la bourse Laure-Gaudreault était officiellement remise à Marie-Ève Lacroix, une étudiante à la maîtrise en psychoéducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Grâce à l'aide financière de l'AREQ, celle-ci pourra poursuivre ses études portant sur l'intimidation en milieu scolaire.



Dominic Provost
Conseiller en communication
provost.dominic@csq.qc.net

Originnaire de Trois-Rivières, Marie-Ève Lacroix étudie à l'UQTR depuis 2003. Après une année au baccalauréat en psychologie, elle a bifurqué vers la psychoéducation. *Dès le départ, j'ai eu le coup de foudre pour cette discipline.* À tel point qu'en janvier derniers elle complétait ses études de deuxième cycle à l'intérieur d'un profil double : mémoire et stage en psychoéducation.

Son objet d'études s'est arrêté sur la problématique de l'intimidation en milieu scolaire. *En stage, j'ai participé à l'implantation et à l'évaluation d'ateliers visant la promotion de conduites pacifiques de même qu'à la mise sur pied d'un groupe de médiateurs dans une école secondaire.* Dans ce groupe, elle a formé des jeunes afin qu'ils offrent leur aide à leurs compagnons d'école lors de situations de conflits ou d'intimidation. *L'expérience a été un vif succès, lance-t-elle avec fierté.*

Dans le cadre de son mémoire de recherche, Marie-Ève se consacre au même phénomène, cependant sous un autre aspect. Cette fois, elle étudie la relation entre des variables de l'environnement familial, de l'attachement aux parents et du soutien des pairs et les différents statuts dans l'intimidation. *Déjà, mes résultats montrent un environnement familial et des relations d'attachement particulières, que ce soit pour les élèves qui sont victimes, intimidateurs ou à la*

fois intimidateurs et victimes, comparativement à ceux qui ne sont pas impliqués dans ce type d'expériences.

Par ailleurs, ses recherches tendent à démontrer que les élèves impliqués dans l'un ou l'autre des rôles dans l'intimidation rapportent qu'ils perçoivent significativement moins de soutien de la part de pairs que les élèves non impliqués dans une dynamique d'intimidation.

Une adepte de la conciliation études-travail-loisirs!

En plus de ses études, Marie-Ève travaille à temps partiel à l'UQTR. Comme professionnelle de recherche, elle participe au projet de banque informatisée d'outils en psychoéducation. Elle est également auxiliaire de recherche, de même que chargée de cours au département de psychoéducation. Elle a, enfin, des contrats sporadiques avec le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ). *Ce travail m'amène à travailler sur des thèmes touchant la réussite éducative, par exemple les problèmes de comportement, le décrochage scolaire et la motivation scolaire.*

Dans ses temps libres, l'étudiante joue au hockey et suit un entraînement de boxe. *J'aime également voyager. Dernièrement, j'ai eu l'occasion de joindre l'utile à l'agréable en allant faire une présentation dans le cadre de la 4^e Conférence Mondiale sur la violence à l'école et politiques publiques, à Lisbonne au Portugal.*

Que lui réserve l'avenir?

Marie-Ève prévoit poursuivre en septembre 2010 ses études au doctorat en psychoéducation. Un tel programme sera alors fraîchement créé à l'UQTR. *Je ne suis pas prête de quitter ce beau*



Marie-Ève Lacroix et Mariette Gélinas lors du dernier Conseil général de la CSQ.

coin de pays qu'est la Mauricie! Je viens d'ailleurs de m'établir avec mon copain à Saint-Étienne-des-Grès, une petite municipalité à proximité de Trois-Rivières.

Rappelons que les bourses Laure-Gaudreault, d'un montant de 2500 \$ chacune, sont offertes en partenariat avec le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES). Décernées depuis 1999 par la CSQ, elles s'adressent à des étudiantes et étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat dans une université québécoise. L'AREQ décerne depuis 2007 l'une des deux bourses annuelles.

Prix hommage du Conseil des aînés

Une femme qui va de l'avant, tout le temps

Dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées, le 1^{er} octobre 2008, le Conseil des aînés remettait, en présence de la ministre responsable des Aînés, le Prix Hommage 2008 - région des Laurentides, à madame Cécile-Hélène Wojas. Par cette récompense, le Conseil des aînés voulait souligner l'apport d'une personne engagée dans son milieu ayant contribué de manière significative à l'amélioration du bien-être, de la qualité de vie, de la participation et du rôle des aînés dans la société québécoise. Nous vous présentons un portrait de madame Wojas, une membre de l'AREQ, résidente de Lachute.

Esthel Morrissette

Région 10 - Laurentie - Secteur C -
Rivière-du-Nord

À un journaliste qui s'informait de ses réactions à la réception du Prix Hommage, madame Wojas a répliqué : « C'est avec une grande joie que je participe cette semaine aux activités encadrant la Semaine nationale des personnes âgées. Quel âge devons-nous avoir pour être une aînée? À la blague, je pourrais dire que j'ai toujours été une personne aînée... Croyez-moi! Je suis l'aînée d'une famille de six enfants. De plus, la retraite a sonné lors de ma 53^e année... Est-on aîné au moment de la prise de la retraite?

Une environnementaliste

Fille d'un père immigrant polonais et d'une mère canadienne-française, comme on le disait à l'époque, Cécile-Hélène Wojas a connu une belle et fructueuse carrière d'enseignante de 36 années au niveau secondaire. Son champ d'activités, particulièrement dans les sciences de la vie et de l'environnement (biologie, écologie), a permis de sensibiliser plus de 4 500 jeunes et leur famille à la beauté, la complexité, la fragilité de notre planète et surtout à la responsabilité de chacun, chacune au mieux-être.



Cécile-Hélène Wojas en compagnie de la ministre Marguerite Blais

La tâche de travail trouvait son complément par les activités parascolaires connexes comme les Clubs 4-H, ENJEU - ENVironnement JEUnesse, la culture biologique en serre, les EVB - inscrivant dès 1993, son école comme pionnière et militante au programme initié par la CEQ dans le concept d'environnemental global.

Une déterminée

Un accident de parcours a chamboulé sa vie à 40 ans. Par une belle journée d'été, le 19 juillet 1983, durant des travaux de peinture, elle chuta de l'échelle qui la supportait. Elle devint paralysée de la taille jusqu'au bout des orteils. La vie de Cécile-Hélène, enseignante passionnée, vulgarisatrice scientifique, écologiste avant l'heure, syndicaliste, nationaliste, revendicatrice, militante et progressiste, de ceux et celles qui font marcher le monde, fut bouleversée par cet accident.

Le téléfilm T'ES BELLE JEANNE (1988, Robert Ménard et Claire Wojas - Marie Tifo, Michel Côté, Pierre Curzi) gagnant de plusieurs Géméaux en 1989, relate le parcours difficile demandé à une personne trahie par les hasards néfastes de la vie et celui du courage pour assurer sa réintroduction dans la vie de tout le monde.

Transformée, mais pas stoppée!

Après avoir cheminé deux années à travers les différentes étapes d'une réadaptation fort exigeante, après plusieurs revendications auprès de sa commission scolaire, Cécile-Hélène réintégra sa fonction d'enseignante et poursuivit ses activités pédagogiques et environnementalistes auprès de sa clientèle d'adolescents, et ce, durant 12 années, soit jusqu'en 1997.

Une assidue

L'engagement social fait partie de toute sa vie pendant plus de 40 années de

présence active et d'interventions dans le milieu d'Argenteuil. Après avoir travaillé toute une vie auprès des jeunes et maintenant à la retraite, Cécile-Hélène apprend à connaître le monde des adultes; elle s'active à rendre les gens plus heureux, les personnes âgées d'Argenteuil particulièrement. Comment? En mettant sur pied un organisme novateur dans le milieu, l'Université du troisième âge dans Argenteuil (UTADAL). Citons un exemple : par les cours d'informatique, plusieurs personnes âgées d'Argenteuil (plus de 200) ont été initiées tranquillement, à leur rythme, au nouvel outil de communication qu'est devenu l'ordinateur.

En poursuivant sa participation depuis 1988 à la bonne marche et au déploiement d'un organisme voué d'abord au transport adapté puis, depuis 2004, ouvert au transport collectif pour tous et toutes dans Argenteuil (TAC), elle utilise la culture et le transport pour briser l'isolement et semer la pensée écologiste.

De plus, madame Wojas siège au conseil d'administration du CLD d'Argenteuil depuis 1999, un contre-emploi, un nouveau défi : la gestion et l'administration

pour continuer d'apprendre et de donner. Par son implication citoyenne, elle souhaite partager les valeurs transmises par sa famille, l'ouverture aux autres, d'où la nécessité de rendre à la société ce qu'elle en a reçu. C'est d'ailleurs le moteur de son implication dans sa communauté.

Une battante

Une tuile désastreuse est venue frapper notre fêrue bénévole, conclusion d'un simple examen de routine comme on le suggère à toutes les femmes, radiographie mammaire de dépistage aux deux ans. Diagnostic : carcinome lobulaire infiltrant de type agressif. La vie devait-elle s'arrêter là en 2007? Le cancer du sein a été dépisté dès les débuts. Toute la panoplie de la médecine a été aussitôt mise à contribution pour lutter contre ce cancer : chirurgie, chimiothérapie et radio-oncologie. Une autre panoplie, celle des amitiés a été mise à contribution : présence, soutien moral, accompagnement - l'amour, c'est guérisseur. « Les énergies reviennent peu à peu avec la lueur d'un verdict de rémission. Reste toute la phase des traitements en hormonothérapie », nous déclare maintenant madame Wojas.

Transformée, mais pas stoppée encore une fois

Déjà toute l'équipe vouée à la culture projetait un plan de transformation des activités plus personnalisées à la clientèle d'Argenteuil et la voie du programme « ÊTRE DE SON TEMPS » a été choisie. Les activités bénévoles avaient pris une pause et les aînés signifiaient leurs goûts et leurs besoins à des rencontres enrichissantes. Madame Denyse Plouffe, membre du comité directeur de l'AREQ a soumis un projet alléchant pour le printemps 2008. Cette fois, il fallait épauler et non prendre charge; madame Wojas a joint son expertise

pour la mise en place des rencontres appelées « Appréciation musicale ». Un succès de participation s'en est suivi : des rencontres bien nourries d'informations sur Tchaïkovski, son époque, son oeuvre, de belles heures d'audition.

Une requête commune des participants s'annonçait, un programme d'automne, s'il vous plaît. Riche de l'appui de l'AREQ de la région, une session offerte sur Chopin a permis à une quarantaine de personnes de jouir de belles rencontres matinales. Les participants ont exprimé à madame Plouffe toute leur reconnaissance envers la générosité de l'AREQ qui a prêté oreille aux goûts et besoins exprimés en soutenant financièrement la tenue de ces deux activités. De son côté, madame Wojas se disait très heureuse de réintégrer les activités, « la vraie vie reprend son souffle », nous dira-t-elle.

Une femme de réseau

Par son leadership et son esprit communautaire, elle assure la cohésion d'un réseau visant le mieux-être des personnes âgées. La mise en contact des ressources locales favorise la réalisation des projets. Cécile-Hélène souhaite, par son engagement social, contribuer à l'émergence d'une nouvelle vague de citoyens âgés dynamiques que la longévité, grâce aux progrès des sciences de la santé, gardera ouverts et à l'affût des nouvelles connaissances et tendances. Finalement, mettre les gens ensemble, les aider à travailler ensemble, à bâtir ensemble, être mentor auprès des jeunes, c'est le quotidien de Cécile-Hélène.

Madame Wojas a reçu le Prix Hommage pour ce qu'elle est, ce qu'elle a fait à ce jour. Pour la suite des choses, l'esérance et la ténacité dans la vie seront gages de réussite.



Cécile-Hélène Wojas et Esthel Morrisette

Publier un livre, réalisable

Nombreuses sont les personnes qui ont désiré un jour ou l'autre publier un livre, soit en guise d'héritage pour leur progéniture, soit pour mettre sur papier un récit qu'elles avaient en tête depuis belle lurette. Quelle est la barrière qui les sépare d'une publication bien réelle? Ces personnes ont-elles raison de freiner leur envie d'éditer?



Michel Jacques
Équipe *Quoi de neuf*
nimic45@globetrotter.net

Il semble difficile d'appriivoiser le *modus vivendi* de l'édition. Pourtant, un tel projet n'est pas si complexe. Pour certains, les obstacles se dressent et constituent un réel blocage : crainte d'écrire, manuscrit à compléter, correction obligatoire, mise en pages rigoureuse, type d'impression, lancement et distribution.

Phobie

Notre génération, de par sa culture, a une phobie de l'erreur orthographique. Plutôt que de commettre l'odieux de quelques fautes, mieux vaut, pense-

« **Malheureusement, trop de personnes partagent l'avis que seuls les grands écrivains peuvent être lus et publiés.** »

t-on, s'abstenir d'écrire. Pour cette raison, il est difficile d'oser composer des phrases, des pages et de demander à des proches d'en prendre connaissance. De plus, la crainte du manque d'intérêt de la part du lecteur s'installe. « Qui aimera, appréciera mes textes, je ne suis pas un écrivain, moi! » pensent bien des gens. Il est difficile de se convaincre de l'intérêt de nos écrits. Malheureusement, trop de personnes partagent l'avis que seuls les grands écrivains peuvent être lus et publiés.

Le fait de ne pas être assuré de la qualité de ses textes constitue une autre entrave à la publication. Comment

vaincre cet obstacle? Sans hésiter, il faut oser être lu par quelques lecteurs honnêtes pour confirmer ou infirmer l'intérêt de notre production.

Pour l'apprenti écrivain, des petites tapes sur l'épaule sont nécessaires, et ce sont ses lecteurs qui lui diront ce qu'ils aiment ou ce qu'ils aimeraient voir changer dans les écrits. Partant de là, il est nécessaire de faire lire nos écrits comme le font tous les écrivains. Arlette Cousture, pour valider son récit, confie son manuscrit à 27 lecteurs objectifs, alors que quatre ou cinq suffisent.

Choisir un mode d'édition

Enfin, lorsqu'on est convaincu que nos textes ont une certaine valeur, il faut penser à la publication pour les parta-

ger. Il apparaît difficile pour plusieurs, de franchir les étapes afin d'éditer un livre, car une expertise dans le domaine de l'édition s'avère essentielle. En voici les particularités.

Il ne faut pas nécessairement penser à recourir aux grandes maisons d'édition comme les éditions de l'Homme, HMH, Quinze, Alire, etc. Celles-ci sélectionnent seulement 5 % des manuscrits soumis. L'éditeur Alire reçoit 300 manuscrits annuellement et en publie 10. Il faut oublier, pour la plupart d'entre nous, ce type de maisons d'édition. Avec ces éditeurs, étant donné qu'ils prennent tout en charge, l'avan-



tage pour l'auteur est qu'il n'a rien à déboursier. Voici comment les profits sont répartis : 10 % à l'auteur, 40 % au libraire, 20 % au distributeur (Prologue, DiMedia, etc.), 30 % à l'éditeur servant à couvrir les frais de la correction, l'infographie, la mise en pages et l'impression (Offset).

Les petites maisons d'édition s'avèrent plus justifiées. Il en existe deux sortes.

La première s'occupe du manuscrit et devrait effectuer la distribution, la vente (ce qui n'est pas le cas). Ces petites maisons ne font pas réellement la promotion ou la vente de votre livre. Qu'est-ce qu'il en coûte? On doit défrayer la correction, la mise en pages, l'impression par le procédé de photocopie (qui donne un excellent résultat), l'expertise de l'éditeur. Ce dernier exigera pour un livre de 250 pages à 300 exemplaires, format 6 po. sur 9 po., environ 8 000 \$.



La deuxième maison ne fait pas la distribution et on la nomme **maison d'édition à compte d'auteur**. L'auteur doit défrayer la mise en pages, la correction et l'impression. Quel en est le coût? Pour un livre de 250 pages, à 300 exemplaires : **environ 3 500 \$**, selon la qualité de la saisie initiale de données par l'auteur, de l'orthographe et de la syntaxe. Si l'on en vend 150 à 25 \$ l'unité, tous les frais sont couverts.

Si l'on veut s'occuper de tout soi-même, cela est risqué, car s'assurer d'une bonne correction (pas celle effectuée par une personne se disant bonne en français), une mise en pages selon les règles et une impression adéquate, cela exige une certaine expérience. Si tel est le cas (exemple un livre de 250 pages, à 300 exemplaires) on peut prévoir environ **1 875 \$** (0,025 \$/page).

Un tirage à 100 ou 300 exemplaires n'est pas une obligation. L'imprimeur, par procédé de photocopie, peut en produire seulement 5, 10 ou 20 selon les besoins, mais à des coûts différents.

Manuscrit

Peu importe la maison d'édition choisie, on doit toujours présenter un manuscrit le plus simplement possible. On suggère d'écrire sur du papier 8,5 x 11 pouces, avec une police du style Times New Roman à douze caractères au pouce, interligne double, recto seulement.

Lancement et distribution

Arrive ensuite le lancement officiel du produit fini. L'auteur a son livre entre les mains qu'il dévore des yeux. Il constate qu'il a lui-même réalisé ce volume. Il devient fébrile. L'euphorie le gagne en constatant que des dizaines d'yeux, même des centaines, le lisent. Et que dire des feed-back provenant de ces multiples lecteurs? Cela constitue vraiment un moment important dans la vie d'un individu.

Une fois que l'on a procédé au lancement en invitant des amis et des parents, il est recommandé d'en laisser en consigne, moyennant un léger pourcentage retenu, à votre dépanneur, à une librairie, à une épicerie, à une exposition régionale, etc. Autant on en parlera, autant on en vendra. Une publication est un projet réalisable et à la portée de plusieurs personnes.

Au plaisir de vous lire!



Une expérience : le secteur Lanaudière

André Therrien et Jean-Pierre Robert
pour le Forum des hommes
du secteur Lanaudière

Alors que le comité de la condition féminine est sur pied depuis longtemps et démontre un réel dynamisme, celui de la condition masculine, le Forum des hommes du secteur de Lanaudière, est tout récent, de l'automne 2006. Mais pourquoi un tel comité, vous demandez-vous? Les hommes donnent tellement l'impression d'être sûrs d'eux-mêmes et d'être confiants. Pourtant, quotidiennement, nous découvrons la fragilité masculine à travers un étalage de problèmes sociaux : violence, dépendance, itinérance, délinquance, solitude et suicide. De plus, à la retraite, en quittant leur vie professionnelle, plusieurs hommes se retrouvent plus isolés. Voilà la raison d'être du Forum des hommes : se retrouver entre hommes afin de mieux être avec les autres.

Les hommes parlent parfois beaucoup : de chasse et pêche, de sport ou des femmes! Mais, si on écoute attentivement ce qu'ils disent, on s'aperçoit qu'ils parlent très peu d'eux-mêmes. Ils



Photo : Martine Faguy

se situent rarement au niveau de leurs émotions.

Les hommes ont également le goût de participer aux grands enjeux sociaux et humains en partenariat avec les femmes. Si les femmes ont davantage la place qu'elles méritent dans la société, c'est surtout grâce à leur acharnement

et à leur ténacité, mais c'est également parce qu'elles ont su sensibiliser les hommes à leurs revendications.

Les dix hommes de notre comité se parlent dans un climat de confiance qu'ils ont d'abord dû établir entre eux. Ils ont appris à se connaître, ont partagé avec le groupe des tranches de leur vie et ont mis en commun leurs expériences professionnelles.

Bref, nous tentons de saisir quelle est notre place comme homme dans la société, à partir de ce que nous sommes et en alimentant notre réflexion par la lecture de textes portant sur la réalité des hommes. Ensemble, nous essayons de trouver comment nous a été transmis notre rôle d'hommes, comment nous l'avons transmis à nos enfants et comment nous pouvons le remettre en question.

Capsule sur la condition des hommes

Pierre Hardy
Conseiller à la formation
et à la vie associative
hardy.pierre@csq.qc.net

Saviez-vous que...

Selon Statistique Canada, plus d'un demi-million d'hommes (546 000) avaient été victimes de violence conjugale au cours de l'année 2005.

Au même moment, un groupe de chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières, de l'Université d'Ottawa et de l'Université Laval présentaient une étude qui allait dans le même sens. En effet, 44 % des hommes et 55 % des femmes des 259 couples ciblés par l'enquête ont admis avoir utilisé de violence psychologique auprès de leur conjointe ou conjoint.

Projet-pilote de déclaration de revenus préremplie



Pierre-Paul Coté
Trésorier

Fort d'un taux de participation acceptable pour une première année, le ministère du Revenu du Québec renouvellera l'expérience de la déclaration de revenus préremplie pour l'année fiscale 2008.

Ce projet-pilote, s'adressant aux personnes de 70 ans et plus, a comme objectif de simplifier le travail des personnes âgées en leur fournissant une

déclaration où sont inscrites des données connues par le ministère. La personne participante peut ajouter certaines données supplémentaires déjà prévues et retourner la déclaration au ministère qui se chargera de faire les calculs nécessaires.

Aux 100 000 personnes ciblées l'an dernier, s'ajouteront 200 000 autres personnes âgées (70 ans et plus) pour l'année 2008.

Nous avons pu constater la satisfaction de celles et ceux qui utilisent ce nouveau formulaire d'impôt lors de notre

rencontre avec les personnes responsables du ministère du Revenu et à laquelle participaient d'autres associations de personnes retraitées.

Les personnes sélectionnées seront rejointes par Revenu Québec au début de l'année 2009 et un rappel sera effectué en temps opportun.

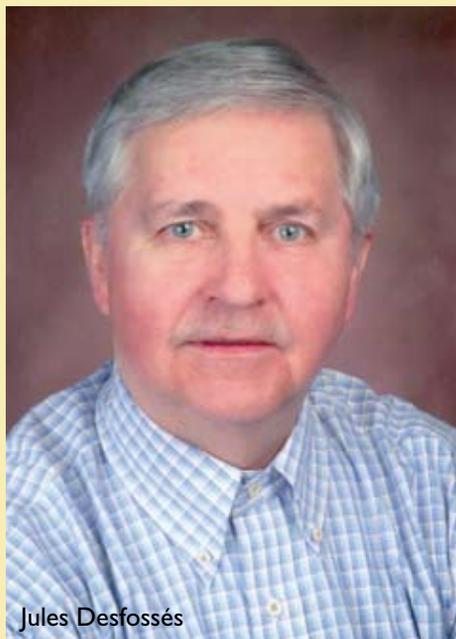
L'AREQ souscrit à ce projet-pilote en lien avec les orientations adoptées en Congrès et traduites dans son Plan d'action triennal.

Rides timides

Jules Desfossés
Équipe Quoi de neuf
jules.desfosses@videotron.ca

- Monsieur, quel âge avez-vous?
- J'ai 67 ans.
- Mais vous n'avez même pas de rides!
- Madame, croyez-vous que je devrais m'en excuser?
- ...

Cette fois-ci, c'était lors de la période de vaccination contre l'influenza. La situation n'est pas nouvelle : aux diverses décennies de mon existence, mon âge a suscité l'étonnement et, parfois, la suspicion. Ayant l'ancienneté ambiguë, depuis plusieurs années, je me fais carter... Toujours une constante dans la situation: le regard inquisiteur, le ton soupçonneux, la satisfaction fébrile de pincer un aigrefin, d'épingler un profiteuse sans vergogne, un resquilleur dépourvu de scrupules. Je vous le demande, est-ce ma faute si j'ai la ride



Jules Desfossés

peu débridée, effarouchée, refoulée, attardée? Qui sait si la nature ne m'a pas affublé d'un chromosome délinquant? Admettez qu'il n'y a pas de quoi faire une éphéméride! Je le reconnais, à ce jour, elle n'est ni aventurière ni conquérante. Bien dissimulée dans l'épiderme, elle ne s'affiche pas. Refusant même d'apparaître en ridicule aux coins des yeux. Et n'allez surtout pas lui proposer une sortie de groupe!

Elle craint la foule, fuit toute incursion dans le grand monde; à vrai dire, c'est une *mésadaptée* sociale qui souffre de misanthropie. À d'autres, les feux de la rampe, la quête des regards, l'ostentation pitoyable! Aussi bien le reconnaître, c'est une dégonflée qui s'ignore.

Atteinte de bélonéphobie, ce ne sera jamais une adepte du tatouage et du piercing. Je crains que, dans la hantise de Botox, elle vivote dans les heures creuses. De mon côté, je me réjouis qu'on ne puisse pas me considérer, jusqu'à présent à tout le moins, comme une personne aride...



La Fondation Isabelle-Pelletier



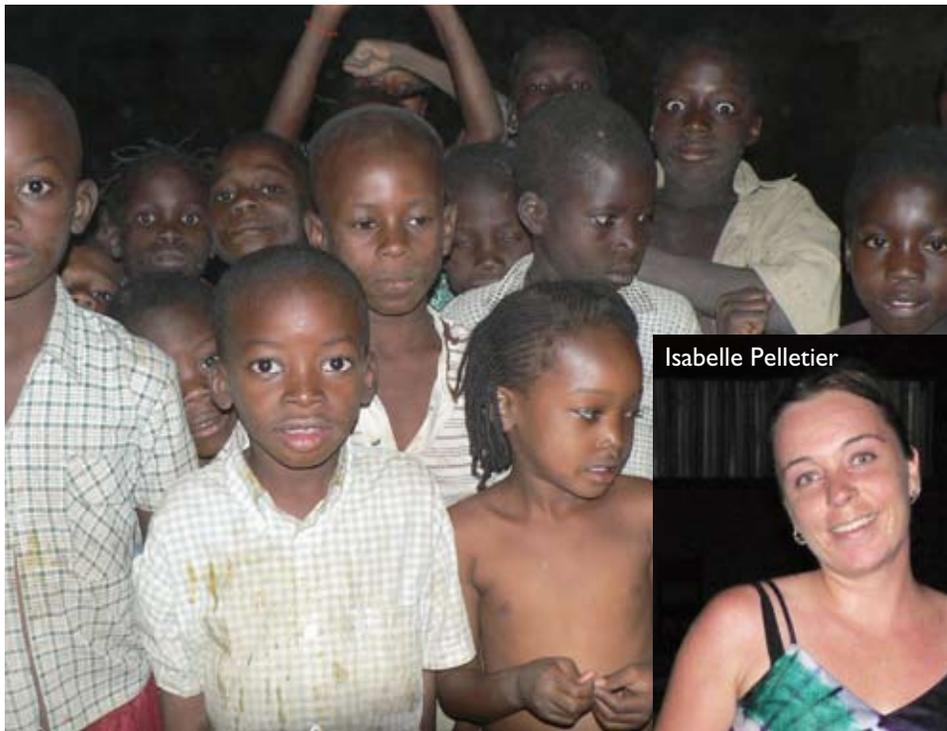
Jean Pelletier
Président de la
Fondation Isabelle-Pelletier
Membre de l'AREQ

Le 25 novembre 2006, nous apprenions avec consternation le décès de ma fille Isabelle qui œuvrait comme coopérante internationale à Zabré, Burkina Faso. Elle n'avait que trente-trois ans. En quelques heures, elle fut emportée par un fulgurant paludisme neuro-cérébral. Nous sommes reconnaissants à Oxfam-Québec, organisme pour lequel elle œuvrait, de nous avoir soutenus dans les démarches pour son rapatriement à Québec.

Isabelle devait revenir en avril 2007 et projetait déjà son retour dans ce pays. C'était son deuxième séjour au Burkina Faso. Le président d'Oxfam-Québec avait pu la rencontrer là-bas et il me disait qu'il n'avait jamais vu quelqu'un s'adapter aussi rapidement et avoir autant de projets. Son étonnante capacité à tisser des liens était l'une de ses forces.

Lors de son premier séjour à Ouagadougou (2003-2004), elle était coopérante pour Carrefour Canadien International auprès de l'organisme « Association African Solidarité », œuvrant principalement dans la lutte contre le sida. Elle avait pour mandat de mettre en œuvre des mécanismes nécessaires à son bon fonctionnement et de développer des outils de financement.

Isabelle est « tombée en amour » avec ce pays et avec ce peuple qu'elle trouvait très courageux. Dès son retour au Québec, elle rêvait d'y retourner, mais cette fois-ci, elle voulait travailler sur le terrain. Elle me disait qu'elle serait beaucoup plus utile là-bas qu'ici. Elle avait



Isabelle Pelletier

la tête pleine d'idées et le cœur rempli du désir d'aider les plus démunis.

Elle repartit donc, comme coopérante pour Oxfam-Québec, en avril 2005. Sa destination, Zabré, à cent quatre-vingts kilomètres de la capitale Ouagadougou. Là, c'est la pauvreté extrême, mais c'est aussi un peuple qui lutte pour survivre. Elle œuvra auprès d'une association de femmes, l'Association Yékouma Dakoupa (AYDA), comme conseillère en renforcement organisationnel, en alphabétisation et en santé (formation du personnel et gestion de projets diversifiés). Cette association a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des femmes en milieu rural et, à travers ce mandat, elle prend en charge et suit les orphelins et les enfants vulnérables des départements de Zabré et Zonsé.

Selon les témoignages reçus, Isabelle ne comptait pas ses heures, travaillant même le soir et les fins de semaine pour

l'association. Malgré ce qui nous semble être des conditions de vie très précaires, Isabelle s'épanouissait dans ce qu'elle appelait « son petit coin de paradis ». Grâce à son dévouement, l'AYDA possède de belles réalisations et de meilleurs outils pour continuer son développement. Isabelle a su conquérir le cœur d'une communauté et lui redonner espoir pour une vie meilleure. Pour garder bien vivant son souvenir et pour démontrer toute sa gratitude, l'AYDA a nommé la salle de conférence de son nouveau siège social (inauguré le 3 février 2007), « Salle de conférence Isabelle-Pelletier » (siège social construit grâce au soutien financier de la Fondation Jules et Paul-Émile-Léger).

Lors du décès d'Isabelle, madame Pauline Kobanka, présidente de l'AYDA, a lancé un appel où se mêlent la tristesse et l'espoir : « Les orphelins et les enfants vulnérables du sida, leur maman et les membres de l'AYDA de



Zabré/Zonsé souhaitent que vous preniez le bâton de grande combattante qu'Isabelle a laissé, pour poursuivre à leur côté la lutte qui leur offrira une vie meilleure, une vie d'espoir. »

Comment ne pas répondre à un tel cri du cœur? La Fondation est née de mon désir de poursuivre l'œuvre d'Isabelle, venir en aide au peuple du Burkina Faso. Ce pays africain est l'un des pays les plus pauvres de la planète. La situation des femmes y est précaire, car elles sont encore souvent soumises au droit coutumier. Faute de soins, de nourriture ou de conditions sanitaires adéquates, il y meurt un enfant toutes les vingt-sept secondes. Le sida et le paludisme font de terribles ravages et désorganisent familles et communautés. Des enfants se retrouvent trop souvent sans soutien, isolés et vulnérables.

La Fondation Isabelle-Pelletier est un organisme de bienfaisance reconnu qui a pour **mission de venir en aide à la**

population du Burkina Faso, afin de lui permettre de **satisfaire ses besoins fondamentaux** dans une **perspective de développement durable** et de **lutte contre la pauvreté**. La Fondation a fait de l'amélioration des conditions de vie des femmes et des enfants, surtout des orphelins et des enfants vulnérables, sa priorité, car ces deux causes sont essentielles à la survie du peuple burkinabè. La Fondation recueille des fonds et les redistribue à des organismes de bienfaisance canadiens enregistrés qui œuvrent au Burkina Faso et qui ont des projets répondant à ses objectifs. Pour plus d'information, visitez le site Internet.

Présentement, la Fondation soutient un projet de périmètre maraîcher (terrain, clôture, puits, outils, etc.) pour un groupe de femmes du village de Bissaya, département de Zabré. L'objectif est de permettre à ces femmes, la plupart des veuves, de mieux nourrir leur famille et de remettre une partie du revenu généré par cette activité

à l'AYDA afin de soutenir les orphelins et les enfants vulnérables (OEV) dont elle s'occupe. Ce projet est réalisé grâce à un partenariat avec Oxfam-Québec et l'AYDA. Le projet initial (construction de sept périmètres maraîchers et de puits, pour un groupe de 73 femmes) a dû être réévalué à la baisse, car la Fondation ne possédait pas les fonds nécessaires à sa réalisation intégrale.

Nous ne pouvons ni ne désirons tous quitter les nôtres pour soutenir les plus démunis de notre planète, mais nous pouvons poser des gestes de générosité qui créeront l'espoir. Pour poursuivre sa mission, la Fondation Isabelle-Pelletier a besoin du soutien de généreux donateurs. En faisant parvenir un don, vous contribuez à offrir une vie meilleure, une vie d'espoir à un peuple qui lutte pour survivre. Chaque don est important!

Pour tout don de vingt dollars et plus, ou sur demande pour les dons inférieurs à ce montant, la Fondation remet un reçu aux fins de l'impôt.

Fondation Isabelle-Pelletier

4420, rue Jérémie
Québec (Québec) G2C 1E1
Tél.: 418 263-8421
contact@fondationisabellepelletier.com
www.fondationisabellepelletier.com

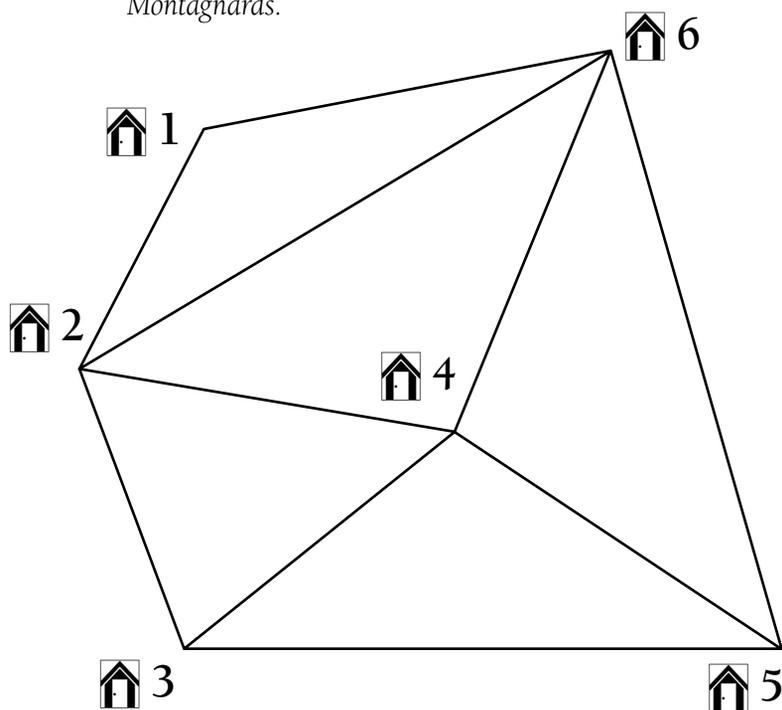
Note : originaire de Québec, Isabelle est la fille de Jean Pelletier et Huguette Bérubé, deux enseignants retraités, membres de l'AREQ





Renaud Turcotte
Équipe *Quoi de neuf*
turvac@hotmail.com

- Hier n'était pas mardi. Nous ne sommes pas le lendemain de samedi et après-demain ne sera pas lundi. De plus, nous ne sommes pas le deuxième jour de la semaine et demain ne sera ni mercredi ni samedi. Quel jour sommes-nous?
- Paul a 250 \$. Il en dépense les deux cinquièmes pour un chandail et 30 % du reste à l'épicerie. S'il rembourse les 50 \$ qu'il doit à sa mère, combien lui restera-t-il?
- Voici le plan des sentiers de ski de fond du club *Les Montagnards*.



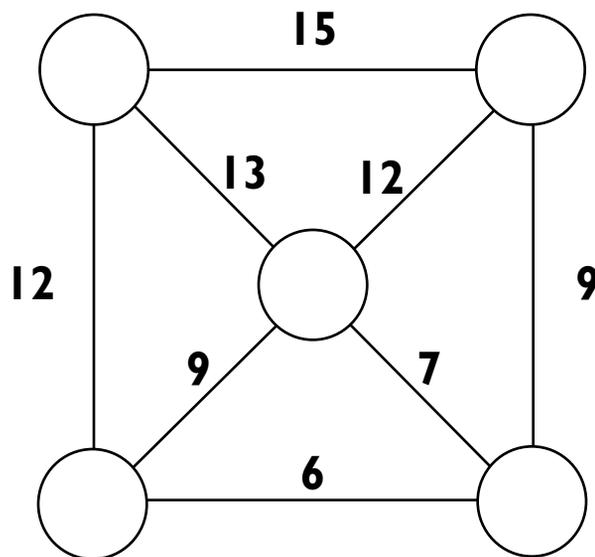
Jean est très en forme et veut parcourir tous les sentiers mais exactement une fois. De quel chalet doit-il partir pour que cela soit possible?

Note : son point d'arrivée n'est pas nécessairement son point de départ.

- Complète la phrase de Paul avec un nombre, écrit en lettres, en s'assurant qu'il dit la vérité.

- Jean a trois billes de moins que Robert. Robert a trois fois plus de billes que Michel. Enfin, Michel a cinq billes de moins que Jean. Combien chacun possède-t-il de billes?
- Remplis cette grille avec les nombres 1, 2, 3 et 4. Cependant, il ne doit pas y avoir de répétition sur une même ligne, une même colonne ou une même diagonale.

- Dans la figure suivante, les nombres dans les cercles ont été effacés. Les nombres inscrits sur les lignes sont le résultat de la somme des deux nombres des cercles reliés. Peux-tu retrouver ces nombres?



voir les solutions à la page 36

Paul déclare :
« À l'intérieur de ce rectangle, je vois la lettre « i » _____ fois. »

Ma première tomate



Michel Jacques
Équipe *Quoi de neuf*
nimic45@globetrotter.net

Comme j'ai hâte de sentir dans le creux de ma main la première tomate de mon jardin, de la prendre entre mes doigts et de la soupeser une fois, deux fois, trois fois. Je la devine gorgée de chairs souples et onctueuses avec une peau lisse comme le dos d'une nectarine. Mais il me faut attendre les rayons de soleil chauds qui la rendront rutilante et rubiconde.

Enfin, le mois de juillet! La tomate trône au milieu du potager. Tout au long du jour, elle entend le battement des ailes du colibri, le chant des chardonnerets, des rouges-gorges et des cigales. Elle accueille les abeilles, les guêpes et les papillons volages circulant tout autour

et se laisse charmer par les odeurs des foins sauvages, des œillets d'Inde et du basilic.

Plus d'une fois par jour, je viens l'admirer et la voir suspendue et enfouie dans l'abondante chevelure verte du plant. Elle sommeille discrètement à la chaleur.

Le temps a fait son œuvre. C'est le moment de la cueillir et elle le devine. Je la toise du regard et, effrontément, elle me nargue avec tous ses atours. La tomate est là, ronde, gonflée comme des joues de nourrisson. Mon regard, brûlant de désir, s'attarde une énième fois sur cette tomate juteuse, celle-là et pas une autre. Je me penche avec déférence pour la prendre dans ma main. Je la palpe et l'enserme. Une peau de satin chaude se love dans ma paume douce. Mes doigts l'effleurent, rasent



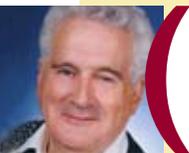
l'épiderme qui a bu la rosée, l'eau de pluie et le vent chaud tout au long de la saison. Comme on est loin des austérités hiémales!

Je ferme les yeux et je sens le revers de ma main qui est un peu imprégnée des feuilles vertes et odoriférantes du plant. Comme elle est délicieuse à déguster. Ses saveurs acidulées coulent dans ma bouche, inondent ma langue et gorgent mes papilles.

Un plaisir si doux!

À LA SOURCE DES MOTS

Le chapelet



Denys Bergeron
Équipe *Quoi de neuf*



Au Moyen Âge, chaque famille chrétienne possédait une statuette de la Vierge sur la tête de laquelle la maman avait pris grand soin de poser religieusement une couronne de roses. On réalisa très tôt que la parure ressemblait à un « chapel » (un chapeau au début de la période moyenâgeuse).

Donc une couronne ou un chapel de roses. L'origine de la dévotion du chapelet remonterait-elle alors à cette époque? Tout pourrait le laisser croire. En tout cas, on

avait l'habitude de dire une courte prière sur chaque fleur, sur chaque « rose », de sorte que le « chapel » de la Vierge Marie devint un objet de piété.

Est-ce le père? Est-ce la mère? Est-ce le plus astucieux fiston? Peu importe, quelqu'un, un jour ou un soir de fatigue peu ordinaire, décréta que la méthode était peu commode. Même irrespectueuse. Imaginons les précautions requises pour ne pas tourner la Vierge en objet de dérision. Ainsi, une

semaine plus tard, le « délinquant » en question, probablement le fiston, avait enfilé sur un cordon de minuscules grains de bois qui tenaient lieu de fleurs. Et quelle ne fut pas la surprise de la petite famille agenouillée (même les ados du temps devaient rouspéter) de contempler malgré elle dans les mains du débrouillard de fiston l'invention du siècle, le onzième vraisemblablement. On lui donna le nom de chapelet, c'est-à-dire un petit chapel, comme on appellera un petit garçon un garçonnet. La nouvelle dut faire le tour du hameau, puis de la ville, dut courir chez les paysans, traverser les frontières à dos de chameaux ou de dromadaires, pendant une couple de siècles. Au moins jusqu'au treizième à l'arrivée de saint Dominique.

Monsanto

Je suis en train de refaire la Terre à mon image!

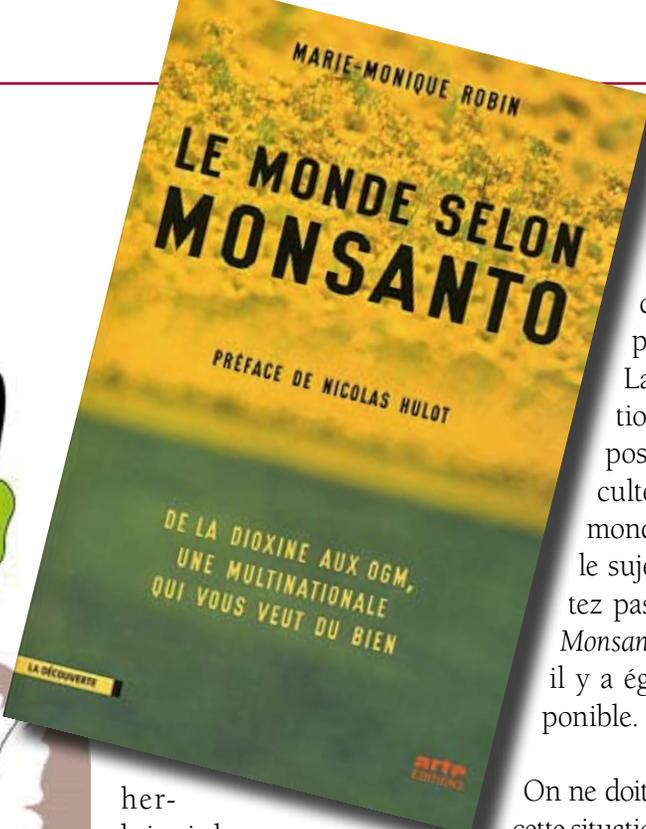


End KO @amnistia!

Claudette Lefebvre
Comité national de l'environnement et du développement durable

Vous vous êtes sûrement posé la question sur tous ces cas de cancers mortels autour de vous et de plus en plus répandus dans le monde. Il se pourrait bien que le livre intitulé *Le Monde selon Monsanto* de Marie-Monique Robin avec la préface de Nicolas Huot, reporter, écologiste, écrivain français, auteur de l'émission et du magazine Ushuaïa, vous apporte des réponses.

La multinationale implantée dans 46 pays est devenue le leader mondial des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM). Cette entreprise très controversée a produit, entre autres, des PCB (pyralène), des



herbicides dévastateurs (agent orange au Vietnam!) et l'hormone de croissance bovine.

Les objectifs de Monsanto ne sont pas humanitaires. Depuis 1901 à aujourd'hui, en changeant de nom à quelques reprises, cette entreprise carbure strictement pour l'argent. Elle est devenue le premier semencier du monde en utilisant des rapports mensongers et en faisant des collusions avec l'administration nord-américaine, des pressions et des tentatives de corruption.

Monsanto a joué un rôle primordial dans l'extension des OGM, et ce, sans aucun contrôle de leurs effets sur la nature et sur notre santé. Aujourd'hui, après maints procès à cause de la toxicité de ses produits, l'entreprise se présente comme une firme des « sciences de la vie » et s'intéresse tout à coup au problème de la famine qui sévit dans plusieurs pays.

Dans le livre *Le Monde selon Monsanto*, vous trouverez des faits, des témoignages, des archives qui appuient la dénon-

ciation de cette entreprise sans conscience. La firme Monsanto ambitionne maintenant d'imposer les OGM aux agriculteurs et à l'alimentation mondiale, rien de moins! Si le sujet vous touche, n'hésitez pas à lire *Le Monde selon Monsanto*. Depuis septembre, il y a également un DVD disponible.

On ne doit pas rester indifférent à cette situation. Répandez l'information le plus possible, car nous devons protéger notre santé et celle des autres.

Bonne lecture et bonne réflexion!

7.

2	4
6	9
7	6
5	13
12	12
7	8
15	12

1. Jeudi.
2. 55 \$.
3. Départ au chalet 3 et arrivée au chalet 5 ou l'inverse.
4. Six.
5. Jean possède 9 billes, Robert en a 12 et Michel en a 4.
6. Il y a plus d'une possibilité, en voici une :

2	1	4	3
4	3	2	1
3	4	1	2
1	2	3	4

Solutions :



Roméo Huot
Équipe *Quoi de neuf*

**MARIE-JEANNE SA JEUNESSE
COMME MOSAÏQUE**

BIBAUD, Cécile. Notre-Dame-du-Portage, Les Éditions L'Estrande, 2008, 378 pages. Coût : 25 \$, par la poste 33 \$.

Il n'était pas au rendez-vous(...) J'avais si hâte de rencontrer son regard bleu et riant, de sentir ses larges mains entourer ma tête avant de m'embrasser(...)

Depuis quelques mois, mon cœur bat de l'aile dans un désert infini où il n'y a que l'absence qui soit présente. Saisir une parcelle de la réalité passée et la pétrir d'imaginaire. Une fiction entremêlée de faits réels et de personnages ayant existé.

Adresse : *Pascale Giguère (fille de l'auteure), 801, route du Fleuve, Notre-Dame-du-Portage (Québec) GOL 1Y0*

CES ENFANTS... QUI M'ONT ENSEIGNÉ

GUAY, Florence. Saint-Anselme, Les Éditions Floraison, 2008, 388 pages. Coût : 26,95 \$

« J'avais seize ans et un diplôme d'enseignement entre les mains ». C'est ainsi que l'auteure entame le récit de son parcours d'enseignante, de sa petite école de rang à l'école polyvalente. Non pas un récit linéaire, mais des situations, des moments spé-



ciaux vécus au long de ces années qui l'amèneront à recevoir de ses jeunes, des occasions privilégiées d'apprentissage et d'évolution. À l'instar de Rutebeuf, elle se demande souvent : « Que sont mes élèves devenus? » Un livre-hommage à tous ses élèves. Disponible dans certaines librairies et chez l'auteure.

Tél. : 418 885-4583

Courriel : edfloraison@hotmail.com

LES BATEAUX DE PAPIER

SAUVÉ, Serge. Rigaud, Les Éditions Serge Sauvé, 2008, 130 pages. Coût : 20 \$

Un recueil de poèmes et de chansons alors que le « bureau du psy » témoigne d'une autre étape de la vie en dévoilant le travail de psychologue de l'auteur sous une forme et sous un éclairage poétique.

Adresse : *23, de Lourdes, Rigaud (Québec) JOP 1P0*

Tél. 450 451-0073



LA PETITE FILLE DU FLEUVE

PEARSON, Berthier. Matane, Les Éditions du Phoenix, 2008. Coût : 7,95 \$

Chaque nuit, dans son sommeil, Jonathan fait un rêve étrange. Une petite fille l'invite à le suivre sur le dos des vagues. Il ne sait pas nager. La peur de l'eau le saisit et il se réveille couvert de sueurs froides. Heureusement, il se lie d'amitié à un vieux pêcheur d'éperlans et lui confie son secret. Parviendra-t-il à vaincre sa peur? Quels secrets magiques le fleuve

lui révélera-t-il? Dans cette série, on retrouve deux autres contes pour enfants de huit ans et plus.

Adresse : *634, du Phare Est, Matane (Québec) G4W 1B1*

Courriel : berthierpearson@hotmail.com

Tél. : 418 562-6069

CUISINE DU SRILANKA

PIERIES, Anton. Coût : 9,95 \$ (par téléchargement) et 12,95 \$ (par la poste) Disque compact qui contient des recettes exotiques. Il s'agit d'un livre virtuel de 430 pages en format PDF.

Adresse : *874, rue des Fleurs, Sainte-Sophie (Québec) J5J 1H4*

Tél. : 450 304-0521

<http://cuisine-exotique08.blogspot.com>



Céline Gendron
genceline@hotmail.com

Régie des rentes du Québec

La Régie au bout de vos doigts. Dans la section « Planifiez votre retraite », de l'information, des conseils, des



outils pour planifier financièrement sa retraite. Que ce soit pour des services en lignes, des formulaires à télécharger, différentes publications, des informations sur les programmes provinciaux, c'est un site à revoir même si on est à la retraite depuis quelques années.

www.rrq.gouv.qc.ca/fr

L'Oeil Ouvert

Entrez dans l'univers d'Ossiane. Des photos magnifiques, des haïkus, des



calligrammes, un journal de voyage, la galerie des passagers. Embarquement pour un voyage imaginaire et poétique. Bon voyage!

www.ossiane.net

Le temps

« Le temps vient par le passé et va vers l'avenir en passant par le présent. » À



quand remonte l'invention de l'agenda? L'homme serait-il de plus en plus malade du temps? Aménager son temps serait-il un art de vivre? Comment la scolarisation a-t-elle influencé notre façon de gérer le temps? Quels sont les rouages de la grande horloge? Prenons un petit temps de réflexion en allant visiter cette page.

www.radio-canada.ca/Par4/esp/temps.html

Mediafilm

Les films en salle, les films en DVD, les films TV à surveiller, voilà donc un site incontournable pour les amateurs

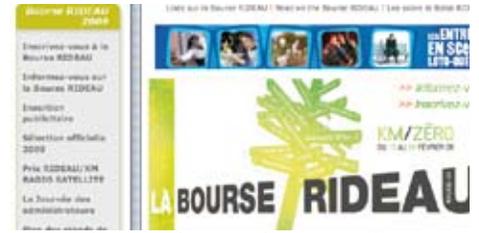


de cinéma. En plus de donner une description et une appréciation détaillées pour chaque film, on lui attribue aussi une cote allant de minable à chef d'œuvre. Bien souvent, un lien vers le site officiel du film et une bande annonce, sans oublier l'horaire dans différentes salles. Bon cinéma!

<http://mediafilm.ca>

Rideau

Le site de Rideau donne accès aux salles de diffusion multifonctionnelles et aux artistes d'ici : humour, chanson, jeune public, musique, etc. On peut



y accéder par les onglets « Diffuseurs, événements et réseaux », « Artistes » ou « Spectacles » et par la suite, un clic sur les choix à l'intérieur de la photo en haut de page nous conduit à la liste des spectacles par région administrative, par ville, par réseau de diffusion et même à l'international. Une fois qu'on a compris la logique de navigation de ce site, c'est un site intéressant pour la recherche d'un spectacle.

www.rideau-inc.qc.ca/

Trucs et astuces

La plupart des documents gouvernementaux sont présentés en format PDF. Pour lire ces documents, vous aurez



besoin du logiciel Adobe Reader que l'on peut télécharger gratuitement sur le Web :

www.adobe.com/fr/products/acrobat/readstep2.html

Dans certains navigateurs, il est quelquefois nécessaire d'enregistrer un document PDF dans un dossier de notre ordinateur pour l'ouvrir par la suite. Pour l'enregistrer, cliquer sur le lien avec le bouton droit et enregistrer la cible du lien sous... Choisir et remarquer le nom du dossier où le document sera enregistré afin de le retrouver facilement.

Merci aux personnes qui m'envoient des adresses de sites à visiter.

Les emplois tabous



Robert Jasmin
robertjasmin@videotron.ca

Récemment, au cours d'un reportage télévisé portant sur la pollution visuelle causée par le grand nombre de panneaux publicitaires sur nos routes et dans nos villes, le président d'une association de fabricants de ces panneaux plaidait en faveur des siens et pour, en quelque sorte, le droit de polluer. À la fin de son intervention, il a fait mention des milliers d'emplois générés par son industrie. Voilà l'argument massue de tous les pollueurs : la sauvegarde des emplois. Dans notre critique de l'économie actuelle, il ne faudrait pas toucher aux emplois. Or, s'il fallait devoir protéger tous les emplois existants, nous serions par le fait même condamnés au statu quo.

C'est ainsi que nous nous retrouvons avec des hommes et des femmes politiques qui demeurent muets devant un grand nombre de problèmes actuels. Ceux qui élèvent la voix un tant soit peu se font mettre sous le nez tous les emplois potentiellement perdus par une réforme quelconque. C'est ainsi que le chantage aux emplois fait souvent échec au progrès. Les panneaux-réclames sont fabriqués par des ouvriers, couverts de slogans créés par des publicistes sur des photos ou des dessins conçus par des artistes-qui-doivent-bien-gagner-leur-pain. Allons plus loin : tous ces panneaux sont là pour nous faire consommer jusqu'à nous consumer. Si on les enlève, l'idée pourrait nous venir d'aller nous balader ailleurs que dans un centre commercial et alors ce sont toutes ces vendeuses de magasin qui en pâtiront en perdant ultimement leur

emploi. « C'est ça que vous voulez? » susurreront à l'oreille des députés, les fabricants de panneaux.

Des emplois à tout prix?

Le chantage aux emplois enverrait-il cette question au rayon des sujets tabous? Faut-il s'interdire de questionner le bien-fondé de la sauvegarde des emplois des industries de la mort? Faudrait-il taire le fait que des milliers de personnes employées dans les industries d'armement ne reçoivent leur salaire que parce qu'au loin, des femmes et des enfants meurent sous leurs missiles? Serait-il interdit de se réjouir à l'idée que ces personnes pourraient tomber en chômage? Cette idée risque,



hélas! de rester un rêve pour encore un certain temps. Les emplois de la mort ne semblent aucunement touchés par la crise économique actuelle si l'on se réfère aux derniers chiffres officiels : aux États-Unis, par exemple, deux millions d'emplois ont été perdus dans la seule année 2008 dans les secteurs de l'automobile, du commerce, des banques, de la construction et des services alors que des marchands d'armes comme BAE Systems viennent d'embaucher 200 ingénieurs dans les seuls États de la Nouvelle-Angleterre, entraînant, on l'imagine, la création d'une kyrielle d'emplois subalternes ou techniques.

D'autres emplois sont possibles

La crise aidant, peut-être aurons-nous un sursaut d'imagination (et de dignité) pour explorer des possibilités à offrir aux gens pour leur permettre de gagner leur vie autrement. Il est grandement temps de nous questionner sur la pertinence et l'utilité de certains emplois. Les pollueurs, les faiseurs de morts et autres agents nuisibles doivent faire l'objet d'une réhabilitation (dans le sens utilisé par les criminologues) : que les artisans de panneaux-réclames se recyclent en créateurs de fresques dans les stations du métro et que les fabricants de missiles se réorientent dans l'assemblage de wagons de TGV ou encore de lits d'hôpitaux pour enfants malades! Quant à nos dirigeants, il leur faudrait distribuer les subventions ou les contrats en fonction du niveau de dommages causés au bien commun par les emplois créés. En attendant, cessons de pleurer sur toutes les pertes d'emplois, certaines sont salutaires et, grâce à elles, la société ne peut que mieux s'en porter.

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :
AREQ (CSQ)
320, rue St-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7
Numéro de convention de la Poste-publications : 40007982

Des rabais exclusifs sur vos assurances *...ça fait sourire!*



Pour vos assurances auto, habitation et entreprise,
découvrez tous les avantages et les rabais offerts
exclusivement aux membres de la CSQ et de l'AREQ.

Demandez une soumission :

1 888 GROUPES

(1 8 8 8 4 7 6 - 8 7 3 7)

www.csq.lapersonnelle.com



Assurances auto, habitation et entreprise



Assureur choisi par la CSQ

